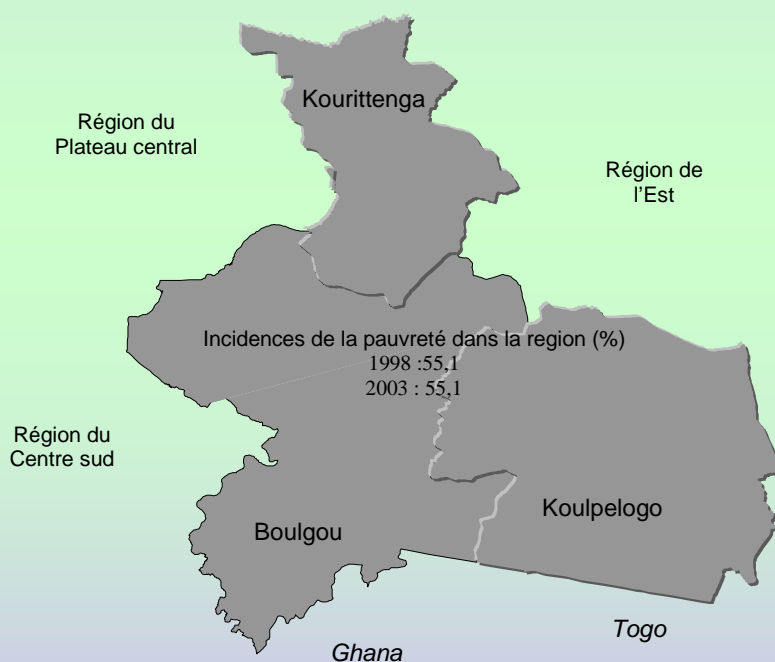


BURKINA FASO



REGION DU CENTRE EST

Région du
Centre nord



CADRE STRATEGIQUE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DU DEVELOPPEMENT

JUIN 2005

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux	iv
Liste des annexes	iv
Sigles et abréviations	v
AVANT-PROPOS	vii
INTRODUCTION	1
1. Contexte et Justification	1
2. Processus d'élaboration.....	1
2.1. Principes de base.....	1
2.2. Consultations Régionales.....	2
2.2.1. Participation.....	2
2.2.2. Déroulement des travaux.....	2
2.2.3. Résultats des consultations régionales.....	3
2.3. Matériaux de base utilisés	3
2.4. Validation du Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté	3
2.5. Programmes et axes stratégiques.....	3
I. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION DU CENTRE-EST	6
1.1 Caractéristiques physiques, administratives et démographiques	6
1.1.1 Géographie et Administration.....	6
1.1.2 Milieux physique et naturel	6
1.1.3 Caractéristiques démographiques	7
1.2. Etat et dynamique de la pauvreté	7
1.2.1 Approches et Perception de la pauvreté.....	7
1.2.1.1 Approches et définition	7
1.2.1.2. Différentes perceptions de la pauvreté.....	7
1.2.2 Analyse des déterminants de la pauvreté	8
1.2.2.1 Evolution des seuils et indices de pauvreté	8
1.2.2.2 Pauvreté et caractéristiques socio-économiques.....	8
II. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE	15
2.1 Situation économique.....	15
2.1.1. Agriculture.....	15
2.1.1.1 Les cultures vivrières.....	15
2.1.1.2 Les cultures de rente.....	16
2.1.1.3. Les cultures maraîchères	16
2.1.2. Elevage	17
2.1.3. Secteur Minier	17
2.1.4. Industries	18
2.1.5. Commerce	18
2.1.6. Tourisme et hôtellerie.....	18
2.1.7. L'artisanat.....	19
2.1.8. La pêche	19
2.1.9. Economie extra-Territoriale	20
2.1.10. Energie.....	20
2.1.11. Télécommunications	21
2.1.12. Transport.....	21
2.1.13. Infrastructures marchandes	21
2.1.14. Contraintes, opportunités et force de spécialisation.....	22
2.1.12.1. Contraintes.....	22
2.1.12.2 Opportunités	23
2.1.12.3. Forces de spécialisation	23
2.1.13. Financement de l'économie régionale.....	24
2.2 Situation sociale	24
2.2.1. Education et formation	24
2.2.2. Santé et lutte contre le VIH/SIDA.....	24
2.2.3. Eau potable et assainissement	25
2.2.4 Culture, sports et loisirs	25
III. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRIORITES REGIONALES	26

3.1 Principaux éléments de diagnostic	26
3.2 Grandes orientations et principaux objectifs	26
3.2.1 Grandes orientations	26
3.2.2 Objectifs principaux 2004-2006	26
3.2.3. Domaines prioritaires	26
3.3 Stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau régional	27
3.3.1 Quelques éléments de principes.....	27
3.3.1.1. Adoption d'une approche prospective.....	27
3.3.1.2. Promotion de la gouvernance locale.....	27
3.3.1.3. Développement du capital humain en milieux urbain et rural.....	27
3.3.1.4 Gestion durable des ressources naturelles	27
3.3.1.5. Prise en compte de la dimension genre	27
3.3.1.6. Promotion de l'emploi et des jeunes.....	28
3.3.1.7. Réduction des disparités entre les provinces	28
3.3.1.8. Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication	28
3.3.1.9. Promotion de la coopération décentralisée	28
3.3.2. Axes stratégiques.....	29
IV. PROGRAMME MINIMAL REGIONAL.....	30
4.1 Programme d'actions prioritaires sur la période 2004-2006.....	30
4.1.1. Axe 1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable.....	30
4.1.1.1. Programme d'hydraulique agricole.....	30
4.1.1.2. Programme agriculture	30
4.1.1.3. Programme élevage.....	30
4.1.1.4 Programme environnement.....	30
4.1.1.5. Programme pistes et routes	31
4.1.1.6. Programme IEC/plaidoyer en population, genre et développement	31
4.1.1.7. Programme pêche	31
4.1.2. Axe 2 : Améliorer l'accès aux facteurs de productions et au crédit dans l'équité.....	31
Les objectifs globaux sont :	31
4.1.3. Axe 3 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base	32
4.1.3.1. Programme santé.....	32
4.1.3.2 Programme éducation	32
4.1.3.2.1. Sous programme enseignement secondaire	32
4.1.3.2.2. Sous programme enseignement primaire.....	32
4.1.3.3. Programme IEC/Formation/Sensibilisation	33
4.1.3.4. Programme eau potable et assainissement.....	33
4.1.3.5. Programme action sociale.....	33
4.1.4. Axe 4 : Renforcer la décentralisation et les capacités des services déconcentrés.....	33
4.1.4.1. Programme sécurité	33
4.1.4.2. Programme gouvernance locale.....	34
4.1. Programmation du financement	34
V. ANALYSE DES RISQUES.....	36
5.1 Risques liés à l'avancement du processus de décentralisation.....	36
5.2 Risques liés à la déconcentration effective des services	36
5.3 Risques liés à la déconcentration budgétaire effective.....	36
VI. DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION	37
6.1 Opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre	37
6.1.1 Organisation de la mise en œuvre.....	37
6.1.2 Cadre institutionnel de suivi et d'évaluation	37
6.2. Mise en place de système de suivi/ évaluation.....	37
6.2.1. Elaboration de plans sectoriels au niveau régional.....	38
6.2.2. Processus d'élaboration et de mise à jour des indicateurs de suivi	38
6.2.3 Enquête ou études spécifiques à réaliser.....	38
6.2.4 Plan de renforcement des capacités des différents acteurs (administration, collectivités locales ; organisation de la société civile ; acteurs du secteur privé).....	38
6.3. Mise en place d'un plan de communication.....	38
ANNEXES.....	40

Liste des tableaux

Tableau 1 : Quelques indicateurs clés	viii
Tableau 2 : Dynamique de la pauvreté par province au Centre-Est	viii
Tableau 3 : Evolution des indices de pauvreté du Centre-Est	8
Tableau 4 : Pauvreté et accès aux services essentiels de base	9
Tableau 5 : Temps mis pour atteindre l'école primaire la plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie.....	10
Tableau 6 : Temps mis en minutes pour atteindre l'école secondaire la plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie	10
Tableau 7 : Temps mis pour atteindre l'hôpital / clinique le plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie	11
Tableau 8 : Temps mis pour atteindre le transport public le plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie	11
Tableau 9 : Répartition en % des ménages selon le temps mis pour atteindre le transport public le plus proche et le GSE	12
Tableau 10 : Temps mis pour atteindre le transport public, le marché de produits alimentaires le plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie	12
Tableau 11 : Temps mis pour atteindre la source d'eau de boisson la plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie	13
Tableau 12 : Evolution de la production vivrière, des superficies et rendements dans la région du Centre-Est	15
Tableau 13 : Evolution de la production de rente, des superficies et rendements dans la région du Centre-Est :	16
Tableau 14 : Production maraîchère 2002-2003.....	17
Tableau 15 : Evolution du cheptel.....	17
Tableau 16 : Liste des principaux hôtels en 2003	19
Tableau 17 : Couverture en électricité :.....	21
Tableau 18 : Réseau routier de la région du Centre Est (en kms) en 2002.....	21
Tableau 19 : Programmation du financement.....	34

Liste des annexes

<i>Annexe 1 : Tableau des indicateurs de suivi.....</i>	I
<i>Annexe 2 : Autres tableaux pertinents</i>	II
<i>Annexe 3 : Indicateurs socio-économiques de la région du Centre-Est (Année 2004)</i>	III
<i>Annexe 4 : Programme minimal régional du Centre-Est</i>	IV

Sigles et abréviations

AN	:	An
APE		Association des parents d'élèves
BCV		
BKF		Burkina Faso
BORNfonden		
CCRD		Conseil consultatif régional de développement
CE		Centre -Est
CEG		Collège d'enseignement général
CHR	:	Centre hospitalier régional
CIOSPB		
CM	:	Centre médical
CMA	:	Centre médical avec antenne chirurgicale
COOP		
CPLS		Comité Provincial de Lutte Contre le Sida
CSLP	:	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CSPS	:	Centre de santé et de promotion sociale
CSRLP		Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté
DAKUPA		
DGAEP		
DPEBA		Direction provinciale de l'enseignement de base
DRAHRH		Direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques
DRCT		
DREBA		Direction régionale de l'enseignement de base
DRECV		Direction régionale de l'environnement et du cadre de vie
DRED		Direction régionale de l'économie et du développement
DRITH		Direction régionale des infrastructures, des transports et de l'habitat
DRPF		Direction régionale de la promotion de la femme
DRPN		Direction régionale de la police nationale
DRRA		Direction régionale des ressources animales
DS		District sanitaire
EBCVM	:	Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages
EMP		Education en Matière de Population
EP	:	Enquête Prioritaire
FAARF		Fonds d'appui aux activités rémunératrices
FCFA	:	Franc de la communauté financière africaine
FICOM		Fonds d'investissement pour le développement des communes
GREFF		
GSE		
HA		Hectare
HAB		Habitant
HC		Haut-Commissariat
IDH		Indice de développement humain durable
INTERMON		
IPH		
KFW		
KLPG		Koulpélogo
KM2	:	Kilomètre carré
MEG	:	Médicaments essentiels génériques
MESSRS		Ministère des enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique

MFB	Ministère des finances et du budget
MFP	Ministère de la promotion de la femme
MFPRE	Ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat
MM	: Millimètre
MN	Minute
MVVN	Projet de Mise en Valeur de la Vallée de la Nouhao
N°	: Numéro
ONEA	: Office national de l'eau et de l'assainissement
ONG	Organisation non gouvernementale
OSEO	
PAD	Projet d'appui à la décentralisation
PADL/K	Programme d'appui au développement local
PAMER	Projet d'appui aux micro-entreprises rurales
PDDEB	Programme de développement décennal de l'éducation de base
PDR	Projet de Développement Rural
PDRI	Projet de Développement Rural Intégré
PERCOMM	Projet de promotion des micro et petites entreprises artisanales
PFA	Projet Fonds d'Autopromotion à l'est
PFA	
PIHVES	Projet Intégré d'Hydraulique Villageoise et d'Education pour la Santé
PLAN	
PNGT/KRT	Programme national de gestion des terroirs
PNUD	: Programme des nations unies pour le développement
PPAP	: Programmes provinciaux en matière de population
PPTE	: Pays pauvres très endettés
PRGE	Programme de renforcement de la gouvernance économique
PSM	: Programme synthèse des membres
PTF	: Partenaires techniques et financiers
Q	Quintile
RAEN/PEPP	
SPAI	
TOD	Texte d'orientation sur la décentralisation
UNFPA	Fonds des nations unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
VIH/SIDA	Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome immunodéficience acquise
WATER AID	

AVANT-PROPOS

La création des treize (13) régions administratives, comme espaces de planification du développement économique et social, et d'aménagement du territoire parachève avec la communalisation intégrale envisagée par le Gouvernement en 2006, l'armature institutionnelle de la décentralisation au Burkina Faso.

L'ensemble des collectivités territoriales créées dans ce cadre pour exercer avec une claire visibilité et un esprit de suite la gouvernance locale notamment en matière de développement économique à leur échelle, a besoin d'une référence de proximité.

Le Gouvernement burkinabè à la faveur de la révision du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) en 2003, a accompagné chaque région dans un large processus participatif à se doter de cette référence de proximité que constitue le Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté (CSRLP).

Par cette initiative, les autorités compétentes ont créé les conditions d'une réelle participation de la région à la coalition nationale pour la lutte contre la pauvreté.

Le CSRLP constitue pour nous un cadre fédérateur de toutes les actions en matière de développement économique et de promotion sociale de la région. Nous devons par conséquent lui accorder une importance stratégique si nous voulons organiser au mieux le développement par l'intégration et l'harmonisation de toutes les initiatives de développement menées par les différents acteurs de notre région.

C'est l'occasion pour nous, Gouverneur de la région du Centre-Est de saluer cette belle initiative du Gouvernement et d'inviter tous les acteurs de développement de la région à redoubler d'efforts, à mettre à profit les opportunités existantes à faire preuve d'imagination et de créativité pour inverser les contraintes en opportunités pour que rayonne la région Centre-Est.

Les résultats de la dernière enquête sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) indiquent une accentuation de la pauvreté de 1,1 point entre 1998 et 2003 au plan national. Dans la région du Centre-Est, l'incidence de la pauvreté a augmenté de 4 points et l'accès aux services sociaux essentiels demeure encore limité. Ces indicateurs donnent la mesure du défi à relever en matière de développement et de lutte contre la pauvreté au plan régional.

A cet effet, je voudrais assurer l'ensemble des acteurs de développement de la région que les autorités régionales ne manègeront aucun effort pour appuyer toute initiative s'inscrivant dans la perspective de la réalisation du mieux être des populations de la région du Centre-Est.

Le Gouverneur de la Région du Centre-Est



Jacob OUEDRAOGO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre National

Tableau 1 : Quelques indicateurs clés

DOMAINES	INDICATEURS
DONNEES ADMINISTRATIVES (Année 2003)	
Décentralisation	
Nombre de provinces	03
Nombre de départements	30
Nombre de communes urbaines	06
Nombre de communes rurales	24
Nombre de villages	676
Déconcentration	
Niveau de déconcentration des départements ministériels	20/26
DEMOGRAPHIE	
Population totale (1996)	853 099
Nombre de femmes	449 593
Nombre d'hommes	403 506
Population estimée en 2003	1 004 992
Taux de croissance de la population	2,34%
Taux de natalité	46,6‰
Taux de mortalité	17‰
Indice général de fécondité	216,1
Densité 2003	67,7 habitants/km ²
PRODUCTION ECONOMIQUE (campagne 2001-2002)	
Agriculture	
Production céréalière 2002/2003	182 710 tonnes
Production de rente 2002/2003	43 494 tonnes
Elevage	
Bovins 2001	405 806 têtes
Ovins 2001	549 095 têtes
Caprins	438 340 têtes
Volailles	1 655 818 têtes
DONNEES SOCIALES	
Santé (Année 2003)	
Nombre de CHR	01
Nombre de CM	03
Nombre de CMA	03
Nombre de CSPS	87
Nombre de Pharmacies	03
Nombre de dépôts MEG	77
Nombre d'infirmiers d'Etat	78
Nombre sages femmes/Maieuticien d'Etat	13
Nombre médecins	11
Education (2001/2002)	
Nombre d'écoles du primaire	378
Nombre de classes du primaire	1 327
Effectif des élèves du primaire	70 747
Taux de scolarisation	38,5%
Nombre d'établissement du secondaire	18
Effectif des élèves du secondaire	11 317
Eau potable	
Nombre de forages et puits modernes 2003	3 357
Nombre de bornes fontaines 2003	117
Nombre d'abonnés ONEA 2003	1 315
Etat de désenclavement	
Kilomètre de route bitumée 2000	236
Kilomètre de route en terre 2000	380
Nombre d'aéroport	02

Tableau 2 : Dynamique de la pauvreté par province au Centre-Est

Régions	1994	1998	2003
Centre-Est (Boulgou, koulpélgo, kouritenga)	47,1	51,1	55,1
Ensemble	44,5	45,3	46,4

INTRODUCTION

1. Contexte et Justification

A la faveur de l'éligibilité du Burkina Faso à l'initiative d'allègement de la dette des Pays Pauvres Très Endettés (PTE), le gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a élaboré au cours de l'année 2000, un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dont la principale ambition est de centrer la stratégie de développement du pays sur un meilleur impact des politiques publiques et sur la nécessité d'accroître le pouvoir d'achat des populations les plus défavorisées et de leur offrir un meilleur cadre d'épanouissement social.

Au titre des principales leçons apprises au terme de ces trois années de mise en œuvre, figure la prise en compte insuffisante de la dimension régionale. Pour corriger cette insuffisance et accompagner la dynamique de la déconcentration et de la décentralisation, le Gouvernement a intégré dans le processus de révision du CSLP, des consultations régionales dans les treize régions administratives du pays.

La décision du gouvernement de régionaliser le CSLP procède de la volonté de mieux prendre en compte les spécificités régionales et contribuer ainsi à un meilleur ciblage des actions de lutte contre la pauvreté au niveau régional.

2. Processus d'élaboration

Pour l'ensemble des treize régions, le processus d'élaboration des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté a suivi une démarche participative essentiellement matérialisée par la tenue des consultations régionales. Le processus s'est également appuyé sur un certain nombre de principes de base reflétant les préoccupations majeures du Gouvernement.

2.1. Principes de base

Les principes de base ayant guidé l'élaboration des cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté sont :

- **l'équité dans l'allocation des ressources et la redistribution des fruits de la croissance** tout en recherchant une croissance de qualité des secteurs d'opportunités de la province, réductrice des inégalités entre provinces ;
- **la cohérence des actions au niveau régional** pour une meilleure synergie d'actions au service du développement provincial, régional et national par la promotion systématique d'actions se renforçant mutuellement au service de la réduction des inégalités et de la pauvreté ;
- **l'habilitation des pauvres** par la contribution effective au processus de développement provincial, régional et national de toutes les populations actives sans exclusion par le renforcement de leurs capacités à prendre en charge leur propre destin ;
- **la réduction des inégalités Homme-Femme**, élément déterminant des chances de réussite de toute stratégie de lutte contre la pauvreté. Les processus qui mènent à la pauvreté affectent différemment et à des degrés divers les hommes et les femmes. De ce fait, l'inégalité entre les hommes et les femmes est une cause majeure de la pauvreté chez les femmes et par conséquent de celle des ménages ;
- **la réduction des disparités intra régionales et inter régionales** qui sont sources d'exacerbation de la pauvreté et des inégalités et limitent la participation des différentes provinces au processus de développement régional d'une part et des régions au processus de développement national d'autre part ;

- **L'amélioration de la participation de tous les acteurs du niveau régional** afin d'assurer une plus grande validité des décisions prises et une réelle implication dans le processus de la formulation au suivi/évaluation.

2.2. Consultations Régionales

Dans toutes les régions, des sessions des Cadres de Concertation Techniques Provinciaux (CCTP) se sont tenues en vue d'examiner un rapport d'analyse de la situation socio-économique élaboré par la Direction régionale de l'économie et du développement (DRED). Ces sessions ont débouché sur un avant-projet de Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté qui a été soumis à l'appréciation des participants aux consultations régionales qui ont couvert la période du 8 mai au 07 juillet 2003. Celle du Centre-Est s'est tenue du 08 au 10 mai 2003.

2.2.1. Participation

L'organisation de ces consultations régionales répondait au souci du Gouvernement de corriger les insuffisances constatées en matière de démarche participative lors de l'élaboration du CSLP en 1999-2000.

Ainsi, la session du Centre-Est a regroupé 200 participants environ provenant des Hauts-commissariats, des mairies, des services publics déconcentrés, du secteur privé (Chambre de commerce, établissements financiers et bancaires, etc.), de la société civile (syndicats, ONGs, associations de développement, organisations de producteurs), des autorités coutumières et religieuses et les autres acteurs (Coordonnateurs de projets et programmes, députés, représentants de parties politiques, communicateurs traditionnels) et les partenaires techniques et financiers.

2.2.2. Déroulement des travaux

Au terme de la cérémonie d'ouverture parrainée par le Ministre des finances et du budget, les travaux ont été conduits par un présidium composé de :

- Président : Haut-commissaire de la province du Boulgou ;
- Vice-présidents : Hauts-commissaires des provinces du Kourritenga et Koulpelogo ;
- Rapporteur : Directeur régional de l'économie et du développement du Centre-Est.

Le présidium était assisté par une équipe technique composée des représentants de l'administration, du secteur privé et de la société civile. Elle était chargée d'apporter l'éclairage et les précisions nécessaires au présidium et aux participants sur des questions spécifiques, d'appuyer les Hauts-commissaires dans la conduite des débats aussi bien en plénières qu'en commissions, d'assister les rapporteurs dans l'élaboration des différents rapports. Le chef d'équipe assurait les fonctions de modérateur.

Tout au long des travaux, les participants sont intervenus librement tout en respectant l'esprit et les objectifs de ces consultations et en approfondissant les différents rapports sur les points d'intérêt régional jugés insuffisants. Pour des raisons d'efficacité, trois commissions thématiques ont été mises en place en vue d'apprécier d'une manière générale la cohérence d'ensemble du cadre stratégique régional, la pertinence de l'analyse de la situation et de définir des orientations stratégiques. Il s'agit de :

- la commission chargée des secteurs de production et de soutien à la production ;
- la commission chargée des secteurs sociaux et des questions du genre ;
- la commission chargée de la mobilisation des ressources et de la gouvernance locale.

2.2.3. Résultats des consultations régionales

De manière plus spécifique, elles ont permis de :

- assurer aux participants une plus grande appropriation du contenu du CSLP et de son état de mise en œuvre ;
- établir la situation socio-économique de la région au cours des trois à cinq dernières années ;
- définir les priorités et perspectives de développement et de réduction de la pauvreté au niveau régional ;
- déterminer une matrice d'indicateurs de résultats jugés pertinents pour suivre les progrès en matière de lutte contre la pauvreté.

2.3. Matériaux de base utilisés

Le cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté a été élaboré par la Direction régionale de l'économie et du développement à partir d'un ensemble de matériaux de base (monographies) et contributions des différents acteurs au niveau local. Il s'agit notamment de (i) l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages (EP III), (ii) l'enquête participative sur la pauvreté, (iii) l'enquête 123 sur le secteur informel, (iv) l'enquête démographique et de santé, (v) l'enquête sur l'impact de la crise ivoirienne sur l'économie du Burkina et (vi) les enquêtes test sur les nouvelles conditionnalités.

2.4. Validation du Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté

A la suite de la consultation régionale, un atelier de synthèse s'est déroulé du 04 au 17 août 2003 à Bobo-Dioulasso pour examiner les Projets de cadres stratégiques régionaux de lutte contre la pauvreté, établir des notes de synthèse afin de faciliter la prise en compte des priorités régionales dans le CSLP et pour préparer les assises nationales sur le CSLP tenues les 2, 3 et 4 octobre 2003 à Ouagadougou. Cet atelier a regroupé l'ensemble des DRED, des DEP des Ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, de l'éducation, de l'Administration territoriale, de la Sécurité ainsi que le STC-PDES et la DGEP. Les notes de synthèse issues de cet atelier ont fait l'objet de présentation aux assises nationales sur le CSLP tenues à Ouagadougou en octobre 2003.

A l'issue des assises nationales et après l'adoption du CSLP par le Gouvernement en octobre 2004 une réunion de méthodologie pour la finalisation des CSLP s'est tenue à Ouagadougou le 30 décembre 2004. Cette réunion a permis d'identifier les informations complémentaires tant au niveau des ministères techniques que de leurs services déconcentrés. S'agissant des ministères techniques, le Ministère de l'économie et du développement (MEDEV) a dressé une lettre circulaire en janvier 2005 à un certain nombre de ministères (MEBA, MESSRS, MAHRH, MS, MIHU, MATD, etc.) suivie d'une réunion technique. La synthèse des informations collectées a été transmise aux DRED pour prise en compte.

Par ailleurs après la nomination et l'installation du Gouverneur en décembre 2004, celui-ci convaincu de l'importance du Cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté (CSRLP) comme principal référence de toutes les interventions dans la région, a insufflé une nouvelle dynamique au processus de validation dudit cadre. A cet effet, des travaux d'amendement final ont été effectués par les principaux acteurs courant mars 2005 sous la supervision du Gouverneur à Tenkodogo.

2.5. Programmes et axes stratégiques

La région du Centre-Est reste marquée par une forte paupérisation. Selon l'enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages (EBCVM) en 2003 au Burkina Faso, le Centre-Est enregistre 51,4% de pauvres contre 46,4% au niveau national. De la situation socio-économique, la région du

Centre-Est .reste marquée une insuffisance de terres cultivables, aggravée par une pression démographique galopante et une insuffisance d'offres éducative et sanitaire. A celles-ci s'ajoute l'état d'enclavement de la région qui constitue un handicap majeur pour la région. Cette situation traduit les efforts à consentir pour accroître et développer les productions hydro-agropastorales, les offres sociales et désenclaver la région.

Les autorités de la région du Centre-Est, de concert avec l'ensemble des acteurs au développement en sont conscientes. Ensemble, ils ont identifié les domaines prioritaires suivants :

- l'agriculture ;
- l'éducation ;
- la santé et la lutte contre le VIH/SIDA ;
- l'eau et l'assainissement ;
- la sécurité publique.

Les différentes interventions s'articuleront autour de quatre axes stratégiques :

Axe 1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable

- Accroître la production agro-pastorale, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et le développement des infrastructures rurales et la fertilisation des sols;
- Promouvoir l'hydraulique rurale et les filières porteuses par le crédit agricole ;
- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs ;
- Créer un environnement favorable aux affaires par la promotion du commerce intérieur et des échanges extra-territoriaux.

Axe 2 : Améliorer l'accès aux facteurs de productions et au crédit dans l'équité

- Renforcer le système financier décentralisé en assurant une meilleure couverture de la région par les institutions de micro-finances ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus pour les femmes par un accès à moindre coût aux équipements.

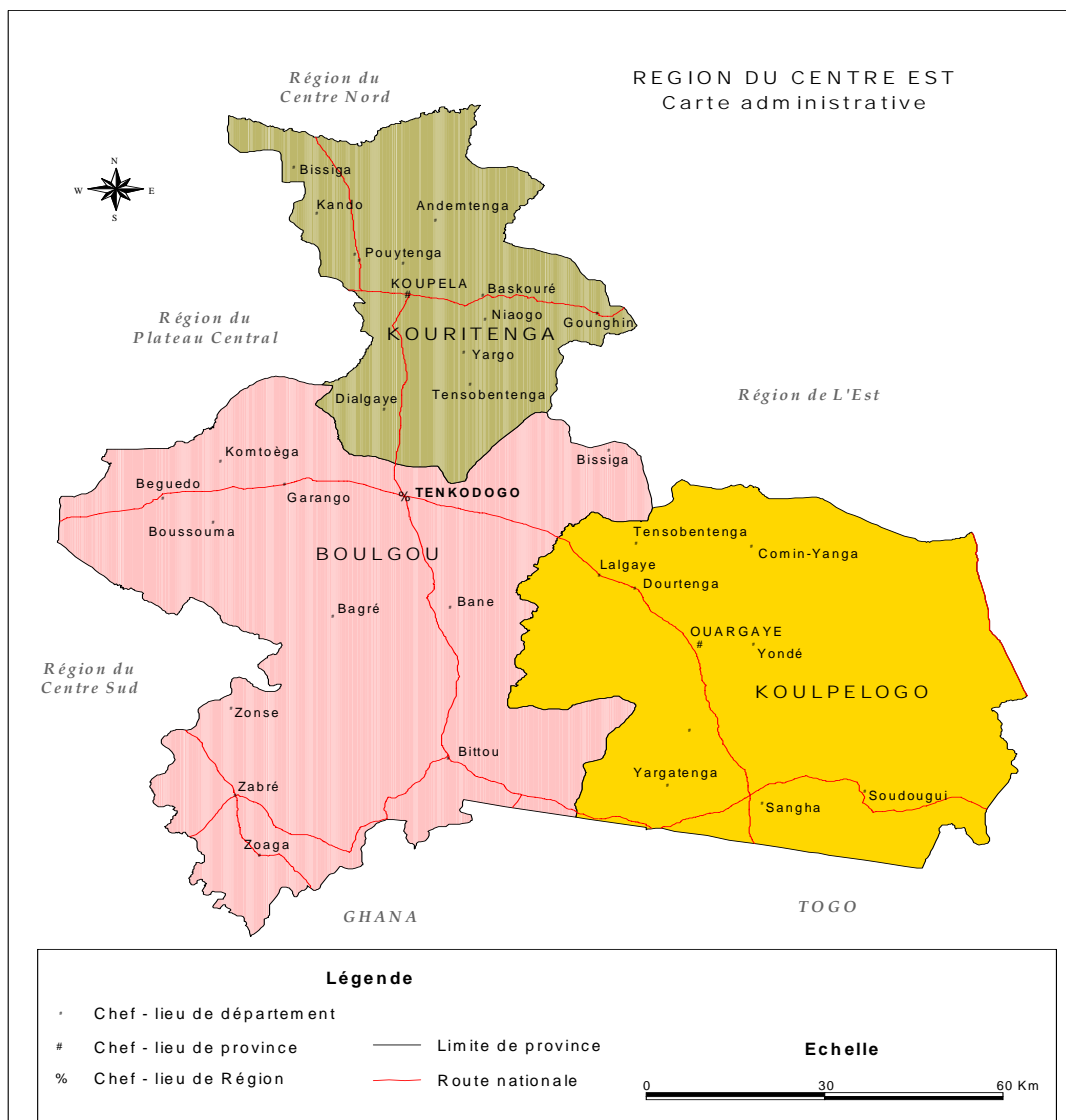
Axe 3 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base

- Accroître l'offre éducative par la construction, l'acquisition d'équipement et fournitures scolaires et la réhabilitation des infrastructures ;
- Accroître l'offre sanitaire en améliorant l'accessibilité et la qualité des services ;
- Réaliser des puits et forages par l'accroissement qualitatif et quantitatif de l'hydraulique semi-urbaine.

Axe 4 : Renforcer le processus de décentralisation et les capacités des services déconcentrés

- Accompagner la gouvernance locale ;
- Renforcer les cadres de concertation régionaux ;
- Renforcer le dispositif de sécurité pour sécuriser les personnes et les biens.

Figure 1 : Carte administrative de la région du Centre est



Sources : BNDT(IGB), DGAT-DLR

DCAB, Septembre 2003

I. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE LA REGION DU CENTRE-EST

1.1 Caractéristiques physiques, administratives et démographiques

1.1.1 Géographie et Administration

La région du Centre-Est couvre une superficie de 14 852 km². Elle est limitée à l'Est par la région de l'Est, au Nord par le Centre-Nord, à l'Ouest par le Centre-Sud, au Nord-Ouest par le Plateau Central et enfin au Sud par les républiques du Togo et du Ghana.

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 2 juillet 2001 portant création des treize régions administratives au Burkina Faso, la région du Centre-Est comprend trois (3) provinces subdivisées en 30 départements dont 13 dans la province du Boulgou, 9 au Kourittenga et 8 au Koulpélogo. Elle compte 6 communes urbaines (Tenkodogo, Koupéla, Pouytenga, Bittou, Garango et Ouargaye), 24 communes rurales et 676 villages administratifs.

Au système administratif moderne, se superposent un système traditionnel fondé sur les pratiques religieuses et les coutumes. Les Mossi, conservent le pouvoir politique tandis que les Bissa demeurent les chefs de terre conservant ainsi le pouvoir culturel et religieux.

La chefferie traditionnelle occupe encore une place importante dans la gestion de la cité concernant la recherche de solutions à des contentieux sociaux posés à elle et dans la recherche de solution aux problèmes fonciers.

1.1.2 Milieux physique et naturel

La région appartient au domaine agroclimatique soudano-nord. La température moyenne annuelle est de 28°C et oscille entre un minimum de 22°C et un maximum de 32°C. L'insolation est moyenne : 7 à 8 h/jour. L'humidité de l'air est faible à moyenne. La pluviométrie annuelle se situe entre 750 et 1000mm.

La région du Centre-Est est une région de plaines. En effet elle se compose de trois ensembles topographiques :

- les plateaux qui occupent surtout le Kouritenga où ils s'étendent sur plus de 4/5 de la superficie de la province et forment une bande d'environ 7 km du Nord au Sud du Koulpélogo ;
- les plaines qui s'étendent sur 79% de la région et occupent la province du Boulgou. Elles ont une altitude moyenne de 200m ;
- enfin les bas-fonds qui sont situés à l'extrême Sud du Boulgou et à l'extrême Est du koulpélogo.

Elle est drainée par un réseau hydrographique dense. Cinq bassins versants se partagent la région ; il s'agit des bassins de la Noaho, de la Sirba, du Nakambé, du Oualé et du Nazinon. Les cours d'eau de la Sirba coulent vers le Niger, tandis que les autres coulent vers le Sud. Sur ce réseau hydrographique, on compte 69 plans d'eau (retenues et plan d'eau naturels). La superficie totale couverte par ces plans d'eau est de 26 086 ha. La région du Centre-est abrite la plus grande infrastructure hydraulique du pays : le barrage de Bagré.

On rencontre y neuf catégories de sols dans la région du Centre-Est. Les types dominants sont : les sols ferrugineux tropicaux lessivés (48%), les vertisols et paravertisols (25%) et les sols hydromorphes.

1.1.3 Caractéristiques démographiques

En 1996, les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ont révélé que la population de la région du Centre-Est était estimée à 853 099 habitants contre 661 182 en 1985 soit un taux d'accroissement de 2,34%. Cette population comprend 403 506 hommes et 449 593 femmes soit environ 90 hommes pour 100 femmes. Elle est très jeune. En effet, les enfants âgés de moins de 10 ans représentent 40,22% de la population totale.

En 2003, la densité de la région est de 67,7 habitants/km² contre une moyenne nationale de 44 habitants/km². Le taux brut de natalité reste encore élevé 48‰ contre un taux brut de mortalité de 17‰. Au recensement général de la population et de l'habitation de 1996, on a relevé que le Centre-Est est une région d'émigration. 54 435 entrants ont dénombré contre 71 548 sortants.

Les migrations internationales sont importantes notamment vers la Côte d'Ivoire, l'Italie et le Gabon. Officiellement, il n'existe pas de statistiques fiables sur les migrations internationales. La région aurait un important contingent en Italie. Ce mouvement migratoire a été certes favorisé depuis la mise en œuvre dans cette région, d'un projet financé par la coopération italienne depuis les années 70.

Les principaux groupes ethniques sont par ordre d'importance numérique les Bissa (44%), les Mossi-Yanna (43%), les Peuhls (9%), les Koussassé (3%) et les autres minorités telles que les Gourmantché et les Haoussas. L'Islam suivi du Christianisme et de l'animisme sont les religions les plus pratiquées dans la région.

1.2. Etat et dynamique de la pauvreté

1.2.1 Approches et Perception de la pauvreté

1.2.1.1 Approches et définition

Les manifestations de la pauvreté sont diverses et multiformes. Les différentes approches complémentaires les unes des autres ; mettent en évidence deux dimensions essentielles : la dimension monétaire mesurée par le revenu et la dimension humaine mesurée d'une part, par la capacité et le niveau d'accès aux ressources productives et aux services sociaux essentiels et d'autre part, par le degré d'exclusion sociale et de participation à la vie communautaire.

A défaut de cerner le revenu effectif des ménages et des individus, l'on tente d'appréhender le bien-être par le niveau de consommation ou de dépenses. Ainsi, on établit un niveau normatif de dépenses calculé à partir des besoins alimentaires appelé encore seuil ou ligne de pauvreté en dessous duquel les individus sont considérés comme pauvre. L'incidence de la pauvreté est la proportion des personnes ayant un niveau de dépenses en dessous de la ligne de pauvreté. A côté de cette ligne, existent d'autres indices : la profondeur et la sévérité de la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté ou ampleur de la pauvreté est la distance moyenne qui sépare les revenus des personnes pauvres de la ligne de pauvreté tandis que la sévérité est la mesure de la dispersion des revenus des personnes autour de la distance moyenne qui les sépare de la ligne de pauvreté.

1.2.1.2. Différentes perceptions de la pauvreté

Les résultats des deux enquêtes participatives sur les perceptions des dimensions du bien-être, de la pauvreté et de l'accessibilité aux services sociaux de base en milieu urbain et rural, réalisées en 1998 et en 2003, s'accordent sur les perceptions suivantes :

- la pauvreté, notamment économique se traduit au niveau individuel par la non satisfaction des besoins essentiels tels que l'alimentation, l'habillement et le logement ;
- la pauvreté, au niveau collectif, se traduit plutôt par l'absence de facteurs naturels favorables tels que la famine et les situations d'épidémie, l'absence d'un environnement sécurisant (sécurité publique), le manque d'infrastructures socio-économiques (écoles, marchés, dispensaires), l'enclavement de certaines zones et le manque de moyens de transport.

Les évocations des perceptions de la pauvreté varient d'une région à une autre. Dans tous les cas quelque soit l'ordre, l'accent est mis sur (i) l'alimentation, (ii) l'emploi et les activités génératrices de revenus, (iii) la santé, (iv) le logement ;

- l'éducation ;
- l'habillement.

1.2.2 Analyse des déterminants de la pauvreté

1.2.2.1 Evolution des seuils et indices de pauvreté

Le seuil absolu national de pauvreté a été évalué sur la base d'un besoin calorique alimentaire journalier de 2 283 calories par adulte et de la structure des dépenses des ménages (alimentaires et non alimentaires). Il est estimé à 82 672 Fcfa par adulte et par an en 2003 contre 72 690 Fcfa en 1998 et 41 099 Fcfa en 1994. Sur cette base, l'indice de la pauvreté est passée respectivement de 47,1% à 51,1% et à 55,1% soit une accentuation de quatre points entre deux enquêtes.

Tableau 3 : Evolution des indices de pauvreté du Centre-Est

	1994 Po	1998 Po	2003		
			Po	P1	P2
Région du Centre-Est	47,1	51,1	55,1	19,7	9,1
Burkina Faso	44,5	45,3	46,4	15,6	7,1

Source : EBCVM 2003.

La profondeur de la pauvreté dans la région du Centre-Est est de quatre points supérieure à la moyenne nationale 19,7% contre 15,6% autrement dit les pauvres représentent à peine 80% de la ligne de pauvreté établie à 82.672 FCFA. La région du Centre-Est fait partie du groupe des cinq premières régions où la sévérité de la pauvreté s'est accentuée, avec un indice de 9,1 contre 7,1 au niveau national.

Compte tenu du poids démographique de la région, elle contribue pour 9,8 points à l'incidence globale de la pauvreté.

1.2.2.2 Pauvreté et caractéristiques socio-économiques

Le Centre-Est fait partie des six régions les plus pauvres du Burkina Faso avec 55,1% de ses habitants vivant en dessous du seuil national de la pauvreté (EBCVM 2003).

Les grandes tendances révélées par l'analyse montrent le caractère essentiellement rural (58%) de la pauvreté dans la région du Centre Est

En comparant l'accès aux services sociaux essentiels de base de la région du Centre-Est à la moyenne nationale d'accès aux services de base, on se rend compte qu'en dehors de l'accès aux sources d'eau et à l'eau potable qui est relativement acceptable, les populations du Centre-Est ont un faible accès aux infrastructures sociales de base. Au niveau de l'accès à l'école, le cas de l'école secondaire est relativement inquiétant. L'accès aux écoles secondaires constitue un problème réel

que la région doit chercher à résoudre dans les meilleurs délais si elle compte amorcer son développement.

L'habitat dans le Centre-Est est essentiellement précaire de type traditionnel fait de murs en banco, le toit en paille et le sol des maisons est fait en terre battue /sable.

Le Centre-Est souffre d'un réel problème d'assainissement caractérisé par l'usage de la rue et le tas d'immondice individuel comme modes dominants d'évacuation des ordures ménagères, de la nature comme type de toilette courant.

Tableau 4 : Pauvreté et accès aux services essentiels de base

Accès aux services de base	Burkina Faso	Centre -Est
Accès à l'eau	89,5	93,7
Accès à l'eau potable	69,2	81,8
Accès à l'école primaire	59,8	57
Satisfaction école primaire	25,7	23,1
accès à l'école secondaire	24,9	20,3
satisfaction école secondaire	8,7	5,9
Accès au marché	55,1	50,3
Accès au transport	40,5	30,6
Accès aux services de santé	35,3	33,3
Taux d'utilisation des services de santé	4,2	5,2
satisfaction des services de santé	3,3	4,0

EBCVM 2003

1.2.2.2.1. Education et pauvreté

Dans la région du Centre-Est, 57% des ménages sont à moins d'une demi-heure de marche de l'école primaire la plus proche, 41% des ménages sont à plus d'une demi-heure de l'école primaire. 16% n'ont pas du tout accès à l'école primaire car à plus d'une heure de marche de l'école primaire la plus proche.

Comparativement à l'accès à l'école primaire au niveau national dont 60% sont à moins d'une demi heure de l'école et moins de 40% sont à plus de 30 minutes de l'école. La région du centre se situe autour de la moyenne en terme d'accès pour l'école primaire.

En tenant compte du milieu de résidence, on constate une forte différenciation d'accès à l'école primaire. Les ménages urbains ont un accès plus important que les ménages ruraux. (Cf tableau 3).

Le Taux d'alphabétisation est des plus faibles du pays (14,4% contre un taux national de 21,8%). La scolarisation des enfants dans les écoles primaires progresse assez timidement (38,5%); par ailleurs, les enfants des ménages pauvres ont moins accès à l'école primaire plus particulièrement la petite fille qui a un faible accès à l'école que le garçon.

Dans le tableau 3, on note que dans la région du Centre-Est, il n'y a pas de ménages urbains qui soient à plus de 45 mn de marche de l'école primaire la plus proche. On peut dire que l'accès à cette infrastructure varie avec le niveau de vie : plus le niveau de vie est élevé, plus grand est l'accès à l'école primaire. Il y'a encore au Centre-Est plus de 24% des ménages qui n'ont pas accès à l'école primaire dont la plupart sont des ruraux.

Tableau 5 : Temps mis pour atteindre l'école primaire la plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie

temps mis pour atteindre l'école primaire la + proche	Niveau de vie														
	Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
0-14	35,2	52,2	35,5	39,2	22,3	38,5	23,8	37,4	24,7	25,8	42,6	27,4	33,1	63,8	40,1
15-29	22,9	33,3	23,1	27,8	61,4	29,1	29,1	37,3	29,6	18,6	42,3	20,9	20,7	29,8	22,8
30-44	17,6	14,5	17,6	15,4	16,3	15,5	20,3	25,3	20,7	21,7	15,1	21,1	14,6	6,4	12,8
45-59	9,4		9,3	8,2		7,9	6,5		6,1	13,6		12,3	4,7		3,6
60+	14,8		14,6	9,4		9,0	20,3		19,0	20,3		18,3	27,0		20,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

EBCVM 2003

L'accès à l'école secondaire la plus proche est relativement faible : seulement 20% des ménages tous niveaux de vie confondus ont accès à l'école secondaire (moins de 30 mn de marche). Environ 70% sont à plus de 45 mn de marche pour atteindre l'école secondaire la plus proche dont plus de 57% d'entre eux sont à plus d'une heure de marche.

Selon le milieu de résidence, on constate un meilleur accès des ménages urbains comparativement aux ménages ruraux ; ceci se caractérise par le fait que les ménages urbains se trouvent tous à moins d'une heure de l'école secondaire alors que ceux qui sont en milieu rural sont environ à 60% à plus d'une heure de l'école secondaire.

Au niveau des ménages qui se trouvent à plus de 30 mn de marche mais à moins de 45 mn en milieu urbain, les ménages de niveau de vie inférieur sont dans cette situation. On constate que 68% des ménages du 1^{er} quintile sont à 30-44 mn de l'école secondaire contre seulement 16% en milieu urbain.

Le milieu rural se caractérise par son non accès extrêmement important, plus de 73% des ménages ruraux n'ont pas accès à l'école secondaire et cela pour tous les niveaux de vie confondus.

Dans le Centre Est, l'accès à l'école secondaire est très difficile en général, et les ménages pauvres n'ont pas du tout accès à l'enseignement secondaire.

Tableau 6 : Temps mis en minutes pour atteindre l'école secondaire la plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie

temps mis pour atteindre l'école secondaire la plus proche	Niveau de vie														
	Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
0-14	7,9		7,8	4,5		4,3	5,5	17,9	6,3	5,7	15,0	6,6	9,8	37,8	16,3
15-29	9,7	31,9	10,0	10,6	31,0	11,4	9,8	39,1	11,7	6,0	37,5	9,1	16,9	43,4	23,0
30-44	9,6	68,1	10,5	7,4	46,2	8,9	11,2	35,7	12,8	9,2	34,1	11,6	5,3	15,9	7,7
45-59	14,0		13,7	17,5	22,7	17,7	9,4	7,3	9,2	9,8	13,3	10,1	9,9	1,8	8,0
60 et +	58,9		58,0	60,0		57,7	64,2		60,0	69,3		62,6	58,1	1,1	45,0
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

EBCVM 2003

1.2.2.2. Santé et pauvreté

L'accès aux centres de santé dans la région du Centre-Est est relativement modeste : 33% des ménages de tous les niveaux de vie de la région ont accès à un centre de santé.

En introduisant le critère de milieu de résidence, on constate un meilleur accès aux centres de santé par les ménages urbains. Il faut noter que chez les ménages urbains du 1^{er} et 2^{ème}. 1 ménage sur 3

n'a pas accès aux centres de santé. Concernant les ménages urbains, on constate que plus de 40% d'entre eux n'ont pas accès aux centres de santé.

Les ménages ruraux de façon générale, n'ont pas accès aux centres de soins. Quelque soit le niveau de vie, moins de 45% des ménages ont accès aux services de soins ce qui traduit du mauvais état de santé des ruraux dans le Centre-Est.

En matière de santé publique dans la région, il ressort dans l'analyse que plus on est pauvre, moins on se déclare malade. En plus, les pauvres ont tendance à consulter le moins possible les centres de santé. Ils y arrivent lorsque surviennent des complications et que l'auto médication montre ses limites.

Tableau 7 : Temps mis pour atteindre l'hôpital / clinique le plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie

temps mis pour atteindre l'hôpital / clinique + proche	Niveau de vie														
	Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
0-14	12,0	52,3	12,6	8,9	13,4	9,1	14,0	9,5	13,7	8,8	24,5	10,3	12,7	47,7	20,8
15-29	14,7	17,5	14,7	18,0	5,9	17,5	23,0	47,5	24,6	16,4	33,0	18,0	32,4	30,9	32,1
30-44	13,5		13,3	13,6	31,1	14,3	14,4	35,7	15,8	14,2	22,5	15,0	10,4	16,6	11,8
45-59	19,7		19,4	15,8	16,2	15,8	12,6	7,3	12,2	13,5	13,3	13,5	4,7		3,6
60+	40,2	30,3	40,1	43,7	33,4	43,3	36,0		33,7	47,0	6,6	43,1	39,7	4,8	31,7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

EBCVM 2003

1.2.2.3. Transport et pauvreté

En matière de transport public, environ une personne sur trois dans la région du Centre-Est a accès au transport public et plus de la moitié des ménages n'ont pas accès au transport public (plus de 45 mn pour atteindre le transport le plus proche).

Il existe une discrimination assez importante entre le milieu urbain et rural. La majorité des ménages urbains ont accès aux transports comparativement à ceux qui sont en zone rurale. Quelque soit le niveau de vie, plus de 60% d'entre eux ont accès au transport public. On constate que très peu de ménages ruraux sont à moins de 30 mn de marche d'un transport public. On note que c'est uniquement des ménages ruraux qui sont à plus d'une heure des transports publics. L'accès immédiat au transport public est l'apanage des ménages urbains.

Tableau 8 : Temps mis pour atteindre le transport public le plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie

temps mis pour atteindre le Q1 transport public le plus proche	Niveau de vie														
	Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
0-14	8,9	37,8	9,3	6,7	23,7	7,4	10,9	40,6	12,8	15,0	50,6	18,5	7,3	49,9	17,4
15-29	11,5	62,2	12,3	13,5	45,2	14,8	17,7	41,6	19,3	17,1	34,5	18,8	28,2	47,5	32,8
30-44	17,1		16,8	13,8	31,1	14,5	18,7	17,8	18,7	27,1	14,9	25,9	21,2	2,5	16,8
45-59	18,1		17,8	22,1		21,2	9,8		9,2	8,9		8,1	13,8		10,5
60+	44,4		43,7	43,9		42,2	42,8		40,0	31,8		28,7	29,5		22,5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

EBCVM 2003

Dans la région du Centre-Est, l'accès au transport public est relativement faible. Seulement 3 ménages sur 10 ont accès au transport public. Une proportion importante des ménages (37%) met plus d'une heure pour accéder au transport public le plus proche, ce qui dénote d'un faible accès à cette infrastructure des populations de la région.

Les non accés les plus marquants sont le fait : des agriculteurs indépendants (40,4%), les ménages des inactifs (23,3%) et des travailleurs du secteur formel (21,6%). Les ménages qui ont un meilleur accès aux transports publics sont ceux des salariés du public (56%) et des travailleurs du secteur informel (58%). On remarque que les sans emplois ont également accès au transport, 76,6% d'entre eux mettent moins de 30mn pour accéder au service de transport le plus proche.

Tableau 9 : Répartition en % des ménages selon le temps mis pour atteindre le transport public le plus proche et le GSE

GSE du chef de ménage	temps mis pour atteindre le transport public le plus proche					Ensemble
	0-14	15-29	30-44	45-59	60+	
Public	56,1	21,3	7,0	10,7	4,9	100
privé formel	17,2	43,4	2,1	15,6	21,6	100
privé informel (paye ou non par..)	57,9	14,2	27,9			100
Agriculteurs indépendants	10,6	15,7	18,8	14,5	40,4	100
Autre indépendant (a son compte)	16,6	51,4	11,9	14,0	6,0	100
sans emploi	10,2	66,4	4,1	15,2	4,2	100
Inactifs		2,0	74,7		23,3	100
Ensemble	12,3	18,3	18,2	14,2	37,0	100

EBCVM 2003

1.2.2.2.4. Sécurité alimentaire et pauvreté

Dans la région du Centre-Est, plus de la moitié des ménages de tous les niveaux de vie confondus ont accès au marché. Environ 27% des ménages de tous les niveaux n'ont pas du tout accès au marché (plus de 45 mn de marche pour accéder au marché de produits alimentaires le plus proche).

En examinant l'accès au marché de produits alimentaires le plus proche selon le milieu de résidence, on constate que la presque totalité des ménages urbains ont accès au marché. Les centres urbains disposant tous de marchés, leur accès est assez aisé pour les ménages urbains. Cette situation n'est pas la même pour les ménages ruraux. On constate qu'une importante proportion de ménages ruraux n'a pas accès au marché. Plus de 15% des populations rurales n'ont pas du tout accès au marché (plus d'une heure de marche).

Tableau 10 : Temps mis pour atteindre le transport public, le marché de produits alimentaires le plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie

temps mis pour atteindre le marché alimentaire le plus proche	Niveau de vie														
	Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
0-14	13,6	37,8	14,0	22,8	23,7	22,9	10,6	26,9	11,6	13,4	45,6	16,5	18,9	47,8	25,5
15-29	33,3	62,2	33,8	23,7	60,1	25,1	33,7	65,7	35,7	32,5	41,1	33,3	32,2	50,4	36,4
30-44	20,4		20,1	20,3	16,2	20,1	32,8	7,3	31,2	28,5	13,3	27,0	23,6	1,8	18,6
45-59	16,3		16,0	18,4		17,7	10,4		9,7	8,3		7,5	5,5		4,2
60+	16,4		16,2	14,8		14,2	12,5		11,7	17,3		15,6	19,8		15,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

EBCVM 2003

Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, la quasi-totalité des ménages de salariés du public ont accès au marché de produits alimentaires, mieux plus de la moitié des ménages de salariés met moins d'un quart d'heure pour se rendre au marché de produits alimentaires le plus proche, l'autre moitié met 15-29mn pour se rendre au marché. Globalement les salariés du privé formel ont accès au marché ; mais quelques ménages (16%) n'ont pas accès au marché : ils mettent plus de 45mn pour accéder au marché le plus proche.

En général, les salariés du privé (formel et informel) ont accès au marché. Contrairement aux salariés, les indépendants à leur propre compte (commerçants, artisans etc.) et les inactifs sont les

couches qui n'ont pas accès au marché de produits alimentaires respectivement (48,5% et 77%) et devancent les agriculteurs pour le non accès au marché de produits alimentaires. Les ménages dirigés par les inactifs sont ceux qui ont le moins accès au marché de produits alimentaires.

La malnutrition au Centre Est se révèle dans toute sa gravité. En effet plus d'un enfant sur deux de moins de cinq (5) ans a une insuffisance pondérale et une forte proportion des enfants de la région sont émaciés (3 enfants sur 10). Deux enfants sur 5 connaissent un retard de croissance dans le Centre Est. Ces indicateurs montrent bien la situation sanitaire critique de la région du centre- Est.

1.2.2.2.5. Eau potable et pauvreté

L'accès à une source d'eau de boisson au niveau de la région du Centre-Est est important en général ; environ 93% des ménages du Centre-Est indépendamment de leurs conditions d'existence ont accès aux sources d'eau de boisson. 1% des ménages de la région n'a pas accès du tout à une source d'eau de boisson (plus d'une heure pour atteindre une source d'eau de boisson).

Le milieu de résidence est un facteur discriminant de grande importance pour l'accès à une source d'eau de boisson dans la région du Centre-Est. La quasi-totalité des ménages urbains ont accès à une source d'eau de boisson. Le tableau montre que même les ménages à niveau de vie inférieur (1^{er} et 2^{ème} quintile) ont accès à 100% à une source d'eau de boisson en ville. Le non accès aux sources d'eau est un phénomène purement rural et s'observe chez les ménages de niveau inférieur.

Tableau 11 : Temps mis pour atteindre la source d'eau de boisson la plus proche selon le milieu de résidence et le niveau de vie

temps mis pour atteindre la source d'eau de boisson la plus proche	Niveau de vie														
	Q1			Q2			Q3			Q4			Q5		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
0-14	72,9	100,0	73,4	78,1	100,0	78,9	68,9	92,7	70,5	71,5	92,9	73,5	72,7	98,5	78,6
15-29	19,6		19,2	14,3		13,7	22,6	7,3	21,6	21,4	7,1	20,0	17,8	1,5	14,0
30-44	4,7		4,6	6,0		5,8	4,8		4,5	5,6		5,0	7,3		5,6
45-59	2,9		2,8				1,0		1,0				2,2		1,7
60+				1,7		1,6	2,6		2,5	1,5		1,4			
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

EBCVM 2003

Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, on constate que les salariés ont entièrement accès aux sources d'eau de boisson. La totalité des ménages de salariés se déplacent pour atteindre une source d'eau de boisson en moins de 15 mn.

Le privé (formel et informel) a également accès aux sources d'eau de boisson avec la totalité des ménages qui mettent moins de 30 mn pour se rendre à une source d'eau de boisson la plus proche.

Quelques ménages (proportions relativement faibles) d'agriculteurs, d'indépendants (commerçants artisans etc.), des sans emploi et autres inactifs n'ont pas accès aux sources d'eau de boisson. Environ entre 5 à 10% d'entre eux mettent plus de 30mn pour accéder aux sources d'eau de boisson.

Il existe quelques agriculteurs qui mettent plus d'une heure de temps pour se rendre à la source d'eau de boisson la plus proche (moins de 2%).

1.2.2.2.6. Disparités intra-régionales, genres et pauvreté

Dans le domaine de la santé, la grande majorité des infrastructures se concentrent au Boulgou. Ainsi en plus de l'unique CHR qu'elle abrite, cette province à elle seule totalise à partir de ses deux (02) districts sanitaires sur les quatre de la région, la moitié des infrastructures. Les deux autres provinces se répartissent l'autre moitié des infrastructures restantes.

La région est sous scolarisée par rapport à l'ensemble du pays. Cet état de sous scolarisation est encore plus accentué dans la province du Koulpélogo, très en retard par rapport aux autres provinces. En 2001-2002, le taux brut de scolarisation était de 38,5% soit 29,3% au Koulpélogo contre un taux de 41,3% au Kourittenga et 40,9% au Boulgou. Au niveau régional, le taux brut de scolarisation a atteint 42,5% en 2002-2003 puis 53,19% en 2004-2005.

La proportion des enfants scolarisés selon le sexe est en défaveur des filles ; En effet 59% des élèves sont des garçons. La structure de la population (enfants de moins de 10 ans représentent 40,22%) traduit une forte demande en besoins sociaux de base au niveau de l'éducation et de la santé notamment.

En 2002-2003, le taux brut de scolarisation des filles était de 36,34 % et celui des garçons de 48,37% ; en 2004-2005 ces taux étaient respectivement de 47,94 % et de 58,10%.

II. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE

2.1 Situation économique

L'agriculture est de loin la première activité économique de la région. Elle occupe 85% de la population. Les activités agricoles et commerciales constituent les principales activités de la région du Centre-est.

2.1.1. Agriculture

En matière d'agriculture, on note l'existence d'une diversité de produits agricoles dominés par les cultures céréalières (Sorgho rouge et blanc, mil, maïs, riz) ensuite les légumineuses et les oléagineux (arachide, niébé, voandzou, sésame, soja) et enfin les cultures maraîchères (tomate, aubergine, chou, laitue, carottes, oignon). Généralement, la région est globalement déficitaire en céréales, et la province du Kouritenga plus que les autres.

2.1.1.1 Les cultures vivrières

2.1.1.1.1 Production céréalière

Tableau 12 : Evolution de la production vivrière, des superficies et rendements dans la région du Centre-Est

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
	Mil			
Production en tonnes	94070	56886	90772	86574
Superficies en ha	105816	91278	107763	nd
Rendements en kg/ha	nd	576	808	nd
	Sorgho			
Production en tonnes	115023	67763	112088	115845
Superficies en ha	98324	71048	88560	nd
Rendements en kg/ha	nd	930	1044,5	nd
	Maïs			
Production en tonnes	8377	9641	31173	26087
Superficies en ha	6823	7462	15729	nd
Rendements en kg/ha	nd	1123	1001	nd
	Riz			
Production en tonnes	5342	5681	29075	23282
Superficies en ha	4319	5219	12717	nd
Rendements en kg/ha	nd	931	1157	nd

Source: Résultats définitifs EPA/DGPSA/MAHRH

Pour la dernière campagne 2002-2003, la production céréalière totale a été de 251 788 tonnes. En ce qui concerne les trois dernières campagnes (2000-2001; 2001-2002 et 2002-2003), l'évolution des productions céréalières selon les résultats définitifs de l'EPA/DGPSA/MAHRH, a été respectivement de 56 886 ; 90 722 et 86 574 tonnes pour le mil ; 67 763 ; 112 088 et 115 845 tonnes pour le sorgho ; 9 641 ; 31 173 et 26 087 tonnes pour le maïs puis 5 681 ; 29 075 et 23 282 tonnes pour le riz.

2.1.1.1.2. Les autres cultures vivrières

Elles constituent des cultures de subsistance et de soudure.

2.1.1.2 Les cultures de rente

2.1.1.2.1 L'arachide

Dans la région du Centre-Est, l'arachide constitue la principale culture de rente. Au cours des trois dernières campagnes (2000-2001; 2001-2002 et 2002-2003), l'évolution de sa production selon les résultats définitifs de l'EPA/DGPSA/MAHRH, a été respectivement de 33 778 ; 70 590 et 72 800 tonnes.

Tableau 13 : Evolution de la production de rente, des superficies et rendements dans la région du Centre-Est :

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
	Arachide			
Production en tonnes	52028	33778	70590	72800
Superficies en ha	46271	35340	63867	ND
Rendements en kg/ha	1068	916	1167	
	Soja			
Production en tonnes	1584	1235	2030	1287
Superficies en ha	1213	1131	3043	ND
Rendements en kg/ha	530	1010	401	ND
	Sésame			
Production en tonnes	89	31	219	174
Superficies en ha	1100	Nd	1193	ND
Rendements en kg/ha	154	Nd	398	ND
	Coton			
Production en tonnes	1756	1437	5099	3605
Superficies en ha	2605	1924	4375	ND
Rendements en kg/ha	862	743	1010	ND

Source: Résultats définitifs EPA/DGPSA/MAHRH

2.1.1.2.2 Les autres cultures de rente

La production des autres cultures de rente comme le soja, le sésame, et le coton. Ce dernier reste faible et n'est pas bien maîtrisée par les services techniques agricoles. Jusqu'à la campagne agricole 2002-2003, le coton faisait partie des cultures de rente faiblement produites dans la région. Au niveau de la province du Koulpélogo, on assiste au cours de ces dernières années à l'introduction et au développement de la culture du coton.

2.1.2.3. Les cultures maraîchères

Les principales productions maraîchères au niveau de la région concernent les oignons, le chou, la tomate, l'aubergine, le piment et la laitue. Dans la région, Boulgou est la principale pourvoyeuse en terme de productions maraîchères. En dehors de l'aubergine, elle a un avantage comparatif sur tous les autres produits. (Cf tableau ci-dessous).

Tableau 14 : Production maraîchère 2002-2003

	Spécifications	Boulgou		Kouplélogo		Kouritenga		Région	
		Prod	Rdt	Prod	Rdt	Prod	Rdt	Prod	Rdt
Cultures maraîchères (2001/2002)	Oignon	3 600		72		267		3 939	7878
	Chou	1 008		28		185		1 221	2442
	Tomate	925		17		111		680	1733
	Aubergine	327		17		338		680	1362
	Piment	140		00		16		158	314
	Laitue	594		00		00		594	594

Source : étude de caractérisation des 13 régions

Les producteurs sont faiblement équipés et la principale raison évoquée est le manque de financement. La Banque agricole et commerciale du Burkina Faso (BACB) qui intervenait dans ce domaine (crédit culture attelée) a fini par suspendre l'octroi de crédits en raison du faible taux de recouvrement. Les principales préoccupations évoquées par les producteurs sont l'insuffisance d'équipement agricole et la baisse de la fertilité des sols.

2.1.2. Elevage

Durant les trois dernières campagnes l'évolution des effectifs des animaux selon la Direction régionale des ressources animales du Centre-Est, a été la suivante : la volaille (1 877 420 ; 1404 130 et 1 681 081 têtes), les ovins (498 005 ; 512 915 et 528 333 têtes), les caprins (738 125 ; 756 575 et 775 493 têtes), et enfin les bovins (329 907 ; 266 103 et 271 435 têtes). En 2003-2003, la province du Kouplélogo est la première en élevage de bovins avec 156 444 têtes, suivie de la province du Kouritenga avec 106 995 têtes puis celle du Boulgou avec 7 996 têtes ; par contre en élevage d'ovins c'est le Kouritenga qui prend la première place avec 201 907 ovins, suivie du Boulgou avec 167 121 et le Kouplélogo avec 159 305 têtes. La province du Bougou se classe première en élevage de porcins avec 94 181 têtes contre 50 984 pour le Kouritenga et 30 149 pour le Kouplélogo.

Tableau 15 : Evolution du cheptel

Années		Bovins	Ovins	Caprins	porcins	Asins	Equins	Volailles
2001	Boulgou	76 697	157 530	225 775	9 025	28 420	565	1 042 725
	Kouritenga	102 840	190 315	320 425	49 000	33 090	460	786 880
	Kouplélogo	150 370	150 160	191 925	28 978	13 930	1 085	47 815
	Centre-Est	329907	498005	738125	77978	75440	2110	1877420
2002	Boulgou	7 831	162 225	231 420	92 335	28 990	570	106 895
	Kouritenga	104 897	196 025	328 435	49 985	33 753	464	806 555
	Kouplélogo	153 375	154 665	196 720	29 558	14 110	1 095	490 680
	Centre-Est	266 103	512 915	756 575	171 878	62 743	2 129	1 404 130
2003	Boulgou	7996	167 121	237 205	94181	29570	577	1 095 514
	Kouritenga	106 995	201 907	336 647	50 984	34 428	469	82 618
	Kouplélogo	156 444	159 305	201 641	30 149	14 495	1 106	502 949
	Centre-Est	271 435	528 333	775 493	175 314	78 493	2 152	1 681 081

Source DRRA-CE

2.1.3. Secteur Minier

La région dispose de quelques atouts en terme de potentiels miniers. Elle compte 8 types de minerais repartis sur 12 sites. On distingue:

- le cuivre ;
- l'or ;
- le manganèse ;
- le plomb ;

- le disthène ;
- le talc ;
- l'arsenic ;
- et le graphite.

Dans la répartition spatiale de ces richesses, 85% de ces minerais se trouvent dans la province du Boulgou, 10% dans le Kouritenga et 5% dans le Koulpélogo.

Concernant leur exploitation, seul le site d'or de Dassoui dans le département de Dialgaye est exploité de façon artisanale. L'exploitation industrielle de celui de Youga dans le département de Zabré au Boulgou est prévue pour les prochaines années.

2.1.4. Industries

Le secteur industriel est presque inexistant dans la région. On peut cependant citer la présence 8 unités industrielles dans les produits alimentaires : quatre boulangeries modernes dont deux au Boulgou et deux au Kouritenga. Il existe également quatre mini-laiteries à Bittou , Garango, Ouargaye et Pouytenga.

La région est dynamique au plan de l'activité économique et devrait disposer d'opérateurs économiques potentiellement capables d'investir dans les PME/PMI.

2.1.5. Commerce

L'activité commerciale est très développée dans le Centre-Est. Le commerce se positionne comme la 3^e activité économique de la région. Il est favorisé par la situation géographique frontalière de la région et à l'esprit d'affaires des populations à l'image de celles des pays tels que le Ghana, le Togo, le Bénin, le Nigeria. La région abrite le marché de Pouytenga qui a un rayonnement international. L'importance économique de ce marché et les substantielles recettes que l'activité économique procure à la commune a élevé l'agglomération de Pouytenga au rang des communes urbaines, bien qu'elle n'ait pas le statut de chef-lieu de province. Le commerce de bétail est très développé avec les marchés à bétail de Pouytenga, de Bittou et de Tenkodogo de Ouargaye. La contribution du commerce au développement régional n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation.

Les principaux atouts du commerce dans la région sont sa position géographique frontalière avec le Togo et le Ghana. Au titre des contraintes, on note le fait qu'une ville commerciale comme Pouytenga ne puisse pas disposer d'un marché moderne (en terme d'équipement) digne du niveau de son activité commerciale. La fraude et l'incivisme fiscal seraient aussi présents dans la région. Les marchés importants de la région sont : Pouytenga, Zambéné, Koupèla, Tenkodogo, Garango et Bittou.

Les autres structures restent des secteurs facilitant les échanges. Il s'agit des institutions financières telles que les banques et les caisses populaires. Au vue du nombre, la région est moyennement desservie quoique de façon irrégulière.

2.1.6. Tourisme et hôtellerie

La région du Centre-Est dispose de quelques sites touristiques potentiels qui ne demandent qu'à être valorisés. On peut citer : la tombe de Naba ZOUNGRANA à Komtoèga, la colline Boulgou à Garango ; la rivière Kulbalé, la colline de Gourgou au Boulgou, et les trois pierres (lieu de séparation entre les mossi et les Gourmatché) au Koulpélogo.

Les cérémonies coutumières d'importance touristique pouvant drainer des foules sont les Nabasga de Tenkodogo, de Koupéla, de Ouargaye, de Sengha et de Toudrnga.

L'hôtellerie, à l'opposé du tourisme, connaît un développement réel avec la réalisation de nouvelles infrastructures hôtelières en particulier dans la province du Boulgou. Le coût moyen des chambres dans les hôtels oscille entre 2 070 F et 5 000 FCFA pour les chambres ventilées et 7 500 F à 15 000 FCFA pour les chambres climatisées.

Tableau 16 : Liste des principaux hôtels en 2003

Nom de l'Hôtel/ Auberge	Nombre de chambres	Nombre de Lis	Lieu
Hôtels Djamou Siège	35	35	Tenkodogo
Djamou Annexe 1	10	10	Tenkodogo
Djamou Annexe 2	15	15	Tenkodogo
Hôtel Laafi	27	31	Tenkodogo
Hôtel Pouya	19	19	Pouytenga
Auberge Rialé	14	22	Tenkodogo
Campement Hôtel	5	5	Koupéla
Hôtel de l'Unité	15	15	Bittou
Hôtel Frontalia	18	18	Bittou
Caplypso	13	13	Koupéla

Source : Enquête DRED-CE

La position frontalière avec deux pays voisins est un atout pour le secteur hôtelier étant donné que les échanges commerciaux engendrent d'importants flux de personnes.

2.1.7. L'artisanat

L'artisanat est peu développé dans la région. Il est dominé par le tissage, la poterie, la soudure, la menuiserie, la confection du matériel agricole, et de voitures pour handicapés. Les principaux produits artisanaux sont : outillage agricole, nattes, paniers, objets en cuir et peaux.

Les artisans sont organisés et appuyés par des partenaires tels que PERCOMM et OCADES. Il existe à Tenkodogo et Garango un centre Artisanal Féminin de la Mission pour le tissage, la couture, le secourisme etc. Le Centre national de perfectionnement des artisans ruraux (CNPAR) assure la formation en maçonnerie, en mécanique, en forge et en menuiserie et le Centre de réhabilitation à base communautaire des aveugles et autres handicapés (RBCAH) pour la mécanique, la couture etc.

En dehors de ces centres, l'artisanat de production de biens d'usage courants constitue également une source de revenus pour la population rurale pendant la saison sèche.

2.1.8. La pêche

La pêche mobilise plus de six cent pêcheurs et une importante population de commerçants mareyeurs et de femmes transformatrices de poissons estimés à deux cent personnes par catégorie socioprofessionnelle autour du barrage de Bagré qui est le principal centre d'approvisionnement de

la ville de Ouagadougou. L'existence du plan d'eau de Bagré et la relative proximité de Ouagadougou, le principal débouché pour le poisson de Bagré, et l'engouement des opérateurs privés pour cette activité constituent des atouts pour la pêche dans la région. Mais, au niveau des producteurs sont faiblement équipés et la commercialisation du poisson manque d'organisation.

La pêche, activité porteuse économiquement est un facteur de réduction de la pauvreté. La région dispose de 144 plans d'eau dont le grand barrage de Bagré qui a une productivité annuelle de 12.000 tonnes de poissons avec une exploitation réelle de 8 000 tonnes. La mise en eau du barrage a été faite en 1992 et l'ouverture officielle à la pêche en 1994. Le lac s'étend sur les provinces du Zoundwéogo, du Boulgou avec une superficie pouvant atteindre 25 000 Ha en période de crue.

Les acteurs sont les pêcheurs, l'Unité Technique du Périmètre Agricole d'Intérêt Economique (PAIE) et les autres services techniques), les femmes, les transformatrices et les consommateurs. On dénombre environ 600 pêcheurs autour du lac de Bagré constitués essentiellement de nationaux et étrangers (Nigériens, nigérians, maliens, etc.). Ces différents acteurs sont appuyés par le Projet de Cogestion des pêcheries de Bagré et de la Kompienga. Ce projet est une sous-composante du projet pilote « Amélioration de l'environnement institutionnel pour le développement des systèmes de cogestion en pêche continentale au Burkina Faso, Mali, Côte d'Ivoire et Ghana ». Ce projet a été officiellement lancé à Ouagadougou en novembre 2003. La période d'exécution du projet est de février 2003 à Janvier 2006. Le coût global est d'environ 364 millions FCFA financés par la Grande Bretagne à travers la FAO sous forme de subventions.

Dans les années à venir, on peut s'attendre à une meilleure exploitation des potentialités du plan d'eau par une intensification du mode de production du poisson et peut être aussi à une diversification des produits de la pêche. Le projet d'aménagement d'une plage artificielle à Bagré (3 milliards FCFA sous financement chinois) offre de belles perspectives pour l'exploitation des potentialités touristiques du plan d'eau.

Les nombreuses petites retenues de la région d'eau offrent un réel potentiel halieutique qui permet aux populations riveraines de pratiquer la pêche artisanale. La réalisation du barrage de Zidré, de Lagdwenda et la réhabilitation de celui de Tenkodogo, ont permis d'organiser les populations bénéficiaires pour la pratique de la pêche autour de ces plans d'eau.

2.1.9. Economie extra-Territoriale

L'économie extraterritoriale occupe une place de choix à travers les investissements réalisés par les avoirs transférés de l'extérieur par les ressortissants. Ces investissements sont beaucoup plus perceptibles dans les départements de Béguédo et de Niaogho dans la province du Boulgou à travers les investissements socio-économiques et marchands.

2.1.10. Energie

En 2003, la province de Koulpélogo ne bénéficie pas des services de la SONABEL. En dehors de la ville de Bittou qui est alimentée par une centrale thermique, les autres villes de la région sont alimentées par la centrale hydroélectrique de Bagré. La production d'électricité est liée donc à cette centrale.

Tableau 17 : Couverture en électricité :

Province	Source d'énergie		Nombre d'abonnés	Production d'électricité en 2003	Consommation d'électricité en 2003 (MWH)
	Hydro-électrique	Solaire			
Boulgou	x	x	3407	-	4156
Koulpélogo		x		-	
Kourittenga	x		3198	-	4112
Région			6605		8268
Burkina Faso					

2.1.11. Télécommunications

Le secteur des télécommunications reste dominé par les opérateurs traditionnels : ONATEL, TELMOB, CELTEL et TELECEL. En 2003, le Centre-Est comptait 189 abonnés en téléphonie. Dans la répartition spatiale, le Koulpélogo reste sous-équipé avec 2,1% de téléphones de la région. Le Kouritenga vient en tête, suivi du Boulgou avec respectivement 95 et 90 abonnés..

2.1.12. Transport

L'activité de transport est bien développée dans la région compte tenu du dynamisme de l'activité commerciale. La région abrite un important parc de véhicules de transport de passagers, de marchandises et de bétail, en particulier autour des centres de Pouytenga et de Tenkodogo.

Cet important trafic est facilité par l'état général relativement satisfaisant du réseau routier national. En effet, le bitumage des tronçons Tenkodogo-Garango et Sapaga-Pouytenga a contribué à l'amélioration du secteur du transport dans cette région.

En 2002, les routes bitumées représentaient 8,97% au niveau national, tandis que les routes en terre et les pistes rurales étaient respectivement à 6,1% et 5,3% des niveaux nationaux. Le tableau ci-dessous donne la situation du réseau routier en 2002.

Tableau 18 : Réseau routier de la région du Centre Est (en kms) en 2002

N°	Nature des routes	Boulgou	Koulpelogo	Kouritenga	CENTRE EST	BURKINA
1	Routes bitumées	138	23	76	237	2642
2	Routes en terre	108	49	30	186	3019
3	Piste rurale	148	205	164	517	9611
4	Autres	-	-	-	-	-

Sources: MITH/DGR

En 2003, les compagnies de transport qui desservent la région sont : SOTRADYF, SOTRAMIF, STMB, SOGEBAF.

2.1.13. Infrastructures marchandes

Le Centre-Est dispose de multiples infrastructures socio-économiques telles que les marchés régionaux et sous-régionaux, les marchés de bétail, les aires d'abattage du bétail, 208 kilomètres de routes bitumées, des routes en terre, deux aéroports secondaires et un barrage hydro-agricole.

2.1.14. Contraintes, opportunités et force de spécialisation

2.1.12.1. Contraintes

Ce sont des difficultés d'ordre naturel, socioculturel qui inhibent les effets de développement. Leur identification précise et leur résolution sont préalables à toute action de développement. Au nombre des contraintes :

(i) *Les contraintes physiques et naturelles.*

Sur une superficie totale de 14 852 km², le Centre-Est ne dispose que 32,2% de terres cultivables.

(ii) *Les contraintes démographiques et socioculturelles.*

La pression démographique et la dégradation des sols réduisent progressivement les terres cultivables. Les bonnes terres se raréfient ce qui laisse présager de sérieux conflits pour le contrôle du foncier à l'avenir.

Le mode traditionnel de gestion des terres ne favorise pas une valorisation des exploitations. En effet le système traditionnel accorde un simple droit d'usage des terres à celui qui la demande. Ce droit révocable à tout moment fait que certains hésitent à investir dans les champs.

(iii) *Les contraintes économiques et financières*

L'enquête sur les conditions de vie des ménages de 2003 au Burkina Faso fixe le seuil absolu national de pauvreté à 82 672 FCFA par adulte et par an. Sur cette base, les caractéristiques relevées au niveau national s'y retrouvent avec quelque fois des aggravations au Centre-Est. Les pauvres y sont aussi plus nombreux : 51,4% contre 44,5% au niveau national.

Le coût de l'éradication de la pauvreté au niveau régional est de l'ordre de 6 150 F CFA par tête tandis qu'il est de 5 753 F CFA au niveau national.

(iv) *Les contraintes d'ordre technique.*

La pratique des activités agricoles est restée traditionnelle. Les cultures sur brûlis entraînent des défrichements qui exposent les sols à l'érosion.

L'élevage est encore extensif et transhumant. Les éleveurs recourent quelquefois aux traitements vétérinaires, mais le suivi n'est pas régulier.

(v) *Les contraintes au plan de l'occupation et de la gestion de l'espace*

L'accroissement continu de la population fait que les conflits fonciers sont de plus en plus nombreux dans la région. L'occupation anarchique des terres par les agriculteurs empiète sur les pâturages habituels et les pistes de transhumance du bétail et provoque des conflits. L'organisation de l'occupation de l'espace est donc nécessaire.

(vi) *Les contraintes au niveau des besoins sociaux de base*

En matière de soins de santé primaires, les principales contraintes sont les suivantes :

Le faible financement du secteur, l'insuffisance du personnel et des formations sanitaires.

L'état d'enclavement intra-régional est assez préoccupant. En effet, par rapport au reste du pays, beaucoup de départements sont d'accès difficile surtout en saison hivernale.

En matière d'eau et d'assainissement, la population continue de souffrir de l'insuffisance d'approvisionnement en eau potable, de l'insuffisance du réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées, puis de l'insalubrité des agglomérations.

Les principaux obstacles au développement du Centre-Est se résument à l'insuffisance des offres sanitaires et éducatives, l'insécurité, l'analphabétisme et la faiblesse du pouvoir d'achat des populations.

2.1.12.2 Opportunités

Malgré les nombreuses contraintes qui sont des facteurs limitant le développement de la région, le Centre-Est présente des atouts de par sa position géographique. Outre cet avantage naturel, l'agriculture, l'élevage et la pêche sont autant de facteurs qui concourent au développement de la région.

Au niveau de la position géographique, la région du Centre-Est est frontière du Togo et du Ghana. Cette position développe des activités commerciales et a un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activités tels que le secteur informel et l'économie extra-territoriale.

Dans le domaine de l'agriculture, la région dispose d'importantes potentialités pour développer la production par le biais des aménagements hydro-agricoles avec maîtrise partielle ou totale de l'eau. Ces potentialités ne sont pas suffisamment valorisées.

L'élevage région du Centre-Est abrite d'importantes zones pastorales de la Nouhao avec une superficie de 95000 ha. C'est une zone officiellement reconnue. Il existe d'autres zones pastorales fonctionnelles mais sans statut officiel que sont Yarkanre (1850 ha) et kabonga (51000ha). La région a l'avantage d'avoir à ses portes des débouchés extérieurs pour ses produits. L'accroissement de la production par l'amélioration des systèmes de production constitue un choix de développement tout à fait pertinent pour le développement de la région.

La pêche qui se développe de plus en plus avec le barrage de Bagré, les nombreuses petites retenues d'eau, l'engouement des opérateurs privés et des populations et l'engagement des responsables techniques et politiques pour cette activité constituent des atouts pour la région.

Du fait de l'existence d'une très forte communauté de ressortissants de la région vivant à l'étranger surtout en Italie, l'économie extra-territoriale rapporte énormément à la région surtout en terme de transferts en devises.

La région présente une diversification des activités, ce qui permet une entrée de devises. Aussi, cette situation est favorisée par les personnes expatriées natives de la région qui procèdent généralement à des transferts tant monétaires que physiques.

2.1.12.3. Forces de spécialisation

Les potentialités économiques de la région résident dans l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche qui se développe avec le barrage de Bagré.

Avec ses multiples atouts, la région devra se spécialiser dans les productions agro-pastorales avec maîtrise partielle ou totale de l'eau dans les aménagements hydro-agricoles, le commerce et la pêche.

2.1.13. Financement de l'économie régionale

Dans le domaine de la mobilisation de l'épargne, plusieurs institutions financières oeuvrent dans la région du Centre-Est en vue d'accompagner le développement régional dans cette optique. Ce sont : la BIB, la BICIA-B, la BACB, la Bank of Africa, les Caisses populaires et la Caisse des producteurs, des Compagnies d'Assurance comme la FONCIAS, la Générale des Assurances et la SONAR.

Les populations mènent des activités secondaires qui leur procurent des revenus dont une partie est consommée. Il est possible de créer des coopératives d'épargne et de crédits qui inciteront les populations à épargner, afin que cette épargne puisse être drainée vers le financement de petits projets de développement. Par ailleurs certaines localités du Boulgou par exemple sont des villes où circulent des devises européennes rapportées par les émigrants.

2.2 Situation sociale

2.2.1. Education et formation

Le système éducatif primaire compte 12 circonscriptions administrant 378 écoles de 1 327 classes pour l'année scolaire 2001-2002 soit 53 élèves par classe et une classe pour 141 enfants en âge scolarisable.

Le nombre de circonscriptions est passé à 14 en 2003-2004, puis à 23 en 2004-2005 avec 486 écoles pour 1.759 classes ouvertes.

En 2001-2002, le taux brut de scolarisation était de 38,5% soit 29,3% au Koulpélogo contre un taux de 41,3% au Kourittenga et 40,9% au Boulgou.

Au niveau régional, le taux brut de scolarisation a atteint 42,5% en 2002-2003 puis 53,19% en 2004-2005.

La proportion des enfants scolarisés selon le sexe est en défaveur des filles ; En effet 59% des élèves sont des garçons. La structure de la population (enfants de moins de 10 ans représentent 40,22%) traduit une forte demande en besoins sociaux de base au niveau de l'éducation et de la santé notamment. En 2002-2003, le taux brut de scolarisation des filles était de 36,34 % et celui des garçons de 48,37% ; en 2004-2005 ces taux étaient respectivement de 47,94 % et de 58,10%.

Tableau : Evolution du taux brut de scolarisation par province de 1999 à 2003

Année	Boulgou			Kourittenga			Koulpélogo			Région CE		
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	F	G	T
1999/00	28,24%	44,7%	35,98%	28,43%	47,57%	37,42%	15,53%	30,69%	22,65%	25,55%	42,52%	33,53%
2000/01	29,83%	47,31%	38,98%	29,56%	47,86%	38,17%	19,02%	35,33%	26,69%	27,42%	44,88%	35,62%
2001/02	31,33%	48,27%	39,29%	33,13%	52,01%	42,01%	18,99%	32,91%	25,53	29,19%	46,05%	37,11%
2002-03	40,92	51,29	46,32	39,88	53,04	46,53	28,24	40,79	34,8	36,34	48,37	42,55

Source : DREBA-CE

2.2.2. Santé et lutte contre le VIH/SIDA

La région du Centre-Est est dotée d'infrastructures sanitaires insuffisantes au regard des besoins des populations. Les quatre districts de la région totalisent 83 CSPS, deux CM (Pouytenga et Garango) et trois CMA (Koupéla, Ouargaye et Zabré), 1 CHR, 4 formations sanitaires privées et 3 formations sanitaires confessionnelles. Au niveau pharmaceutique, on dénombre 3 pharmacies 17 dépôts

privés, et 77 dépôts MEG. Sur le plan spatial, les infrastructures socio-économiques sont inégalement réparties. Parmi les 83 CSPS, 39 sont au Boulgou, 24 au Kourittenga, et 20 au Koulpélogo.

2.2.3. Eau potable et assainissement

En matière d'eau et d'assainissement, la population continue de souffrir de l'insuffisance d'approvisionnement en eau potable, de l'insuffisance du réseau d'évacuation des eaux pluviales et usées, puis de l'insalubrité des agglomérations.

2.2.4 Culture, sports et loisirs

L'institution d'une semaine nationale de la culture avec la participation des troupes et groupes musicaux des provinces a ranimé la flamme culturelle au niveau régional. Aussi, Tenkodogo, chef lieu de la province du Boulgou et de la région du Centre-Est, est une ville chargée de symbole comme terre d'accueil des ancêtres des Mossi à leur arrivée en terre du Burkina.

Dans le domaine des sports et loisirs, l'engouement reste pour le football où il existe des équipes dans les départements et au niveau provincial. L'existence de centres populaires des loisirs (CPL) et de centres de lecture et d'animation culturelle dans les localités comme Tenkodogo, Koupéla, Garango, Bittou et Zabré permet aux jeunes de se rencontrer pour des manifestations culturelles et de divertissement. Avec le développement de la couverture télévisuelle, le cinéma qui était un loisir populaire n'existe pratiquement plus dans la région. Les différentes salles de cinéma au nombre de cinq (2 à Tenkodogo 1 à Koupéla, 1 à Bittou et 1 à Pouytenga) ne sont plus exploitées qu'avec les grands spectacles culturels.

III. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRIORITES REGIONALES

3.1 Principaux éléments de diagnostic

De l'analyse des conditions naturelles, des caractéristiques démographiques et de la situation socio-économique on s'aperçoit que la région du Centre-Est se trouve confrontée à des problèmes majeurs pouvant compromettre ses chances de développement harmonieux ; ce sont : le faible rendement de l'agriculture de subsistance fortement tributaire des aléas climatiques, le faible rendement de l'élevage extensif, la faiblesse du revenu et le faible niveau technique et l'insécurité des populations. A ces contraintes s'ajoutent une situation sociale déficitaire qui limite le niveau des ressources humaines (insuffisance des offres sanitaires et éducative, analphabétisme,...).

La région dispose néanmoins d'opportunités non négligeables dominées par des conditions naturelles favorables telles la bonne pluviométrie, l'existence de nombreux bas-fonds aménageables et sa position géographique de carrefour entre plusieurs pays.

3.2 Grandes orientations et principaux objectifs

3.2.1 Grandes orientations

Le principal enjeu du développement de la région du Centre-Est au cours de la décennie à venir est l'accroissement de la production agro-sylvo-pastorale, l'amélioration du capital humain, l'amélioration du niveau de revenu des populations et la lutte contre l'insécurité.

3.2.2 Objectifs principaux 2004-2006

Les objectifs spécifiques poursuivis par la région au cours de la période 2004-2006 sont :

- Accroître la production céréalière pour atteindre un niveau supérieur à celui de la moyenne nationale ;
- Accroître la productivité de l'élevage ;
- Atteindre d'ici 2006 un taux de scolarisation de 45% dont 40% pour les filles au primaire et 30% dont 25% pour les filles au secondaire ;
- Améliorer le niveau de santé des populations tout en renforçant le programme de lutte contre le VIH/SIDA ;
- Développer des activités marchandes et de transformation.

3.2.3. Domaines prioritaires

Les domaines prioritaires à privilégier sont :

- L'agriculture ;
- L'éducation ;
- La santé et la lutte contre le VIH/SIDA ;
- L'eau et l'assainissement ;
- La sécurité publique.

3.3 Stratégies de lutte contre la pauvreté au niveau régional

3.3.1 Quelques éléments de principes

La stratégie pour la réduction de la pauvreté au niveau régional se fondera sur des principes de base qui sont :

1. l'adoption d'une approche prospective ;
2. la promotion de la gouvernance locale ;
3. le développement du capital humain ;
4. la gestion durable des ressources naturelles ;
5. la prise en compte de la dimension genre ;
6. la promotion de l'emploi et des jeunes ;
7. la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
8. la réduction des disparités provinciales;
9. la promotion de la coopération décentralisée.

3.3.1.1. Adoption d'une approche prospective

La lutte contre la pauvreté exige une vision prospective qui implique que les acteurs de développement de la région aient de bonnes connaissances sur le devenir et le futur de la région et développe des capacités d'anticipation. La prospective régionale sera donc développée au sein de chaque service étatique déconcentrée pour servir de guide aux actions de tous les intervenants.

3.3.1.2. Promotion de la gouvernance locale

S'il est une entité où la gouvernance locale doit être l'occasion d'une expression vive, c'est bien l'espace régional. En effet, en étant sur le terrain d'une expérimentation nouvelle de l'application des textes portant décentralisation, aménagement du territoire, code électoral, toutes les dimensions, politique, économique de la gouvernance doivent être prises en compte de façon responsable et participative par les premiers acteurs et partant la population régionale.

3.3.1.3. Développement du capital humain en milieux urbain et rural

La qualité du capital humain est une condition essentielle à la promotion du développement régional durable. D'où l'urgence de mettre l'accent sur son développement en terme de quantité et de qualité. Ceci, par l'éducation formelle et non formelle, l'alphabétisation fonctionnelle, la formation professionnelle, le renforcement continu des capacités des agents des services déconcentrées.

3.3.1.4 Gestion durable des ressources naturelles

L'exploitation effrénée des ressources naturelles disponibles tend à compromettre la durabilité des actions de développement. Le succès de la stratégie de réduction de la pauvreté passera aussi par la recherche d'un équilibre entre les besoins à court terme des populations et la gestion durable des ressources disponibles ; le tout couronné par la recherche permanente de la sécurité foncière.

3.3.1.5. Prise en compte de la dimension genre

Il est indispensable pour que la stratégie régionale de lutte contre la pauvreté connaisse un succès que l'on tienne compte d'un certain nombre de préalables liés au genre à savoir :

- La participation active des hommes, des femmes et des groupes défavorisés en leur garantissant des espaces et en tenant compte de leurs apports ;

- Les actions de développement à mettre en place doivent essayer de réduire la charge de travail des femmes et des groupes défavorisés qui à cause de leur situation, participent plus difficilement aux actions que les hommes ;
- Pour obtenir un changement de la position des femmes et des groupes défavorisés, il est fondamental de les impliquer dans l'identification des causes structurelles d'inégalités;
- Tenir compte des spécificités socioculturelles des milieux d'intervention.

3.3.1.6. Promotion de l'emploi et des jeunes

En face des fléaux tels que le chômage et le sous-emploi, sources de dégradation sociale, de délinquance et d'insécurité grandissante, la stratégie de réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur l'incitation à l'auto emploi et à la promotion activités à haute intensité en emplois. La promotion des jeunes par leur formation à l'intériorisation des valeurs républicaines s'impose plus que jamais au vu de l'absence de référence

3.3.1.7. Réduction des disparités entre les provinces

Les différentes sources de données révèlent, nonobstant les potentialités naturelles de chaque province, un écart de niveau de développement entre elles notamment en matière d'accès (l'insuffisance de l'offre) aux services sociaux de base comme l'éducation, la santé et l'eau potable. La stratégie de réduction de la pauvreté se basera sur une recherche de l'équilibre des niveaux de développement des provinces et l'atténuation de la pauvreté grandissante.

3.3.1.8. Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent, à l'évidence, un instrument efficace de gouvernance politique et administrative, économique et locale de par leur vertu d'ouverture et de réduction de l'espace et du temps, de renforcement des capacités de dialogue et de rationalisation de la gestion du développement.

La promotion de ces nouvelles technologies en fait de véritables adjuvants dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. En effet, même si le courrier électronique ne remplace pas les vaccins et, les satellites ne fournissent pas l'eau potable dans les villages pour les pauvres, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ouvrent d'importantes opportunités et contribuent à faciliter les anticipations qui permettent de mieux préparer aujourd'hui les réponses aux urgences de demain concernant les pauvres.

3.3.1.9. Promotion de la coopération décentralisée

Si le niveau régional est capable de définir sa stratégie de lutte contre la pauvreté, il doit être à même de développer son ingéniosité à l'effet d'attirer un partenariat fructueux technique et financier inscrivant son appui dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional d'actions prioritaires. La région mettra à profit l'ensemble des liens de coopération et de jumelages déjà tissés par les provinces et les mairies..

3.3.2. Axes stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs, des priorités ont été définies à travers les quatre axes stratégiques définis pour lutter efficacement contre la pauvreté

Axe 1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable

Les actions porteront sur les domaines suivants :

- Au niveau de l'agriculture, les actions porteront sur : (i) la sécurisation alimentaire ; (ii) le développement des infrastructures rurales ; (iii) la fertilisation des sols et (iv) la promotion de l'hydraulique rurale et des filières porteuses et le crédit agricole.
- Dans le domaine de l'élevage, l'accent sera mis sur : (i) l'amélioration de l'alimentation et la couverture sanitaire des animaux ; (ii) le renforcement des infrastructures pastorales et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs.
- Concernant le commerce, et l'économie-extra-territoriale, les priorités porteront sur : (i) la mise en place d'infrastructures ; (ii) de conditions favorables au développement et (iii) à l'émergence du privé qui seront réalisées principalement.

Axe 2 : Améliorer l'accès aux facteurs de productions et au crédit dans l'équité

Pour cet axe l'accent sera mis sur : (i) les actions d'octroi de crédit et de mise à la disposition des acteurs ; (ii) les équipements à moindre coût et la promotion économique de la femme en milieu rural.

Axe 3 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base

L'axe 3 concerne l'éducation, la santé, l'eau potable et le cadre de vie.

- Au niveau de l'éducation, les actions concerneront : (i) la formation des agents ; (ii) la construction et réfection des infrastructures ; (iii) l'acquisition d'équipement ; (iv) l'amélioration des qualités et de l'accessibilité des services et la lutte contre le VIH/SIDA.
- Pour la santé, la priorité sera accordée à : (i) la construction et la réhabilitation des infrastructures ; (ii) l'acquisition d'équipement et fournitures.
- Dans le domaine de l'eau potable, les actions s'articuleront autour de : (i) la réalisation des puits et forages ; (ii) l'accroissement qualitative et quantitative de l'hydraulique semi-urbaine.

Axe 4 : Renforcer le processus de décentralisation et les capacités des services déconcentrés

Il s'agira ici de mettre l'accent sur :

- la gouvernance locale ;
- la participation citoyenne ;
- l'information ;
- la formation ;
- l'équipement ;
- la sécurisation des biens et des personnes.

IV. PROGRAMME MINIMAL REGIONAL

4.1 Programme d'actions prioritaires sur la période 2004-2006

4.1.1. Axe 1 : Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable

Les objectifs globaux sont :

- Accroître la production agro-pastorale, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et le développement des infrastructures rurales et la fertilisation des sols;
- Promouvoir l'hydraulique rurale et les filières porteuses par le crédit agricole ;
- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs ;
- Créer un environnement favorable aux affaires par la promotion du commerce intérieur et des échanges extra-territoriaux.

Pour l'atteinte de ces objectifs l'accent sera mis sur les programmes suivants : 1/ l'hydraulique agricole, 2/ l'agriculture 3/ l'élevage, 4/ l'environnement, 5/ les pistes et routes, 6/ l'IEC/plaidoyer en population, genre et développement et 7/ la pêche.

4.1.1.1. Programme d'hydraulique agricole

Pour ce programme, il s'agira de : (i) construire des puits et forages pour les maraîchers ; (ii) aménager une étendue d'eau ; (iii) équiper et appuyer les acteurs.

4.1.1.2. Programme agriculture

Pour les actions dans ce domaine, il s'agira de : (i) aménager des bas-fonds ; (ii) approvisionner en intrants agricoles et sous-industriels (SPAI) ; (iii) approvisionner les BCV ; (iv) appuyer à la production et à la vulgarisation du Burkina phosphate et de la matière organique ; (v) réaliser des fosses fumières ; (vi) réaliser la sécurité alimentaire ; (vii) réaliser de sites anti-corosifs sous maîtrise d'ouvrage des communautés villageoises ; (viii) aménager des bas ; (ix) appuyer à la production et à la diffusion des semences adaptées ; (x) migrer et aménager le territoire ; et (xi) équiper et appuyer es acteurs .

4.1.1.3. Programme élevage

Il s'agira de : (i) aménager des zones pastorales et valoriser les zones à vocation pastorale ; (ii) améliorer la productivité des animaux par la diffusion d'animaux performants ; (iii) améliorer l'alimentation et l'abreuvement (en tonnes) ; (iv) améliorer la santé animale en luttant contre les épizooties ; (v) inspecter des carcasses d'animaux ; (vi) monter des micro-projets ; (vii) construire des magasins, subventionner et équiper pour l'embouche et la production d'aliments pour bétail ; et (viii) équiper et appuyer les acteurs.

4.1.1.4 Programme environnement

Il s'agira de : (i) promouvoir des plantes du néré ; (ii) promouvoir les foyers améliorés ; (iii) créer de pépinières et produire de plants ; (iv) protéger l'environnement ; (v) protéger l'environnement ; (vi) mettre l'accent sur la plantation agro-foresterie ; (vii) planter des espèces améliorées ; (viii) lutter contre les feux de brousse ; (ix) équiper et appuyer les acteurs.

4.1.1.5. Programme pistes et routes

Il s'agira de :

- entretenir couramment les routes en terre ;
- appuyer à la réalisation et entretien de pistes ;
- réhabiliter et construire de pistes rurales.

4.1.1.6. Programme IEC/plaidoyer en population, genre et développement

Il s'agira de : (i) mettre en œuvre des projets population, genre et développement ; (ii) Promouvoir l'IEC/Formation/Sensibilisation sur les phénomènes de population.

4.1.1.7. Programme pêche

Il s'agira (i) de finaliser le processus de cogestion et de création d'un cadre institutionnel fonctionnel pour le lac du barrage de Bagré, (ii) d'améliorer les politiques publiques et le cadre législatif pour la cogestion, (iii) d'accroître les bénéfices sociaux et économiques des communautés de pêche tant par leurs activités dans le secteur des pêches que par une meilleure intégration dans le processus de développement, (iv) d'améliorer les capacités des acteurs de la filière pêche à contribuer à la cogestion et au développement local, (v) d'identifier et de garantir les sources de financement pour supporter de manière durable les systèmes de cogestion et les programmes de développement communautaires, (vi) d'établir des réseaux d'information et de communication et de suivi, afin de supporter la gestion des ressources et d'améliorer la diversification des moyens d'existence, (vii) de développer la pêche sur les petites retenues d'eau de la région à travers des empoissonnements et l'organisation des populations riveraines.

4.1.2. Axe 2 : Améliorer l'accès aux facteurs de productions et au crédit dans l'équité

Les objectifs globaux sont :

- Renforcer le système financier décentralisé en assurant une meilleure couverture de la région par les institutions de micro-finances ;
- Promouvoir les activités génératrices de revenus pour les femmes par un accès à moindre coût aux équipements.

Pour l'atteinte de ces objectifs, les actions porteront sur un programme de développement des activités génératrices dont les actions seront centrées sur :

- l'accès des GVF aux crédits ;
- la mise en place d'unités économiques (presse à karité et savonnerie) ;
- la restructuration du marché central et la construction des yaar ;
- la construction d'une auberge ;
- la formation et l'appui au profit des groupements féminins ;
- l'organisation de la filière bois de chauffe ;
- la promotion des promouvoir les espèces utilitaires ;
- l'appui et la formation des pépineristes privés ;
- la formation des femmes membres d'associations en technique de gestion des micro-crédits et en techniques d'élaboration et de suivi des micro-projets
- l'information et la sensibilisation sur les conditions et modalités d'accès au crédit ;
- l'appui aux initiatives de promotion et de valorisation des produits forestiers non ligneux.

4.1.3. Axe 3 : Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base

Les objectifs globaux sont :

- accroître l'offre éducative par la construction, l'acquisition d'équipement et fournitures scolaires et la réhabilitation des infrastructures ;
- accroître l'offre sanitaire en améliorant l'accessibilité et la qualité des services ;
- améliorer la situation d'approvisionnement en eau potable.

Les actions prioritaires porteront sur les programmes suivants : 1/ la santé ; 2/ l'éducation ; 3/ IEC/Formation/Sensibilisation ; 4/ Eau potable et assainissement ; 5/ action sociale

4.1.3.1. Programme santé

Dans le domaine de la santé, il s'agira de:

- poursuivre la construction et la normalisation des CSPS ;
- poursuivre la formation des médecins spécialisés ;
- renforcer la stratégie avancée (programme élargi de vaccination) ;
- renforcer les soins d'urgence dans les CMA et au CHR ;
- renforcer la surveillance épidémiologique ;
- lutter contre les carences en micro-nutriments ;
- promouvoir les services de santé communautaire ;
- contribuer au renforcement du système national d'information sanitaire ;
- promouvoir les services de santé de reproduction ;
- améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé ;
- renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles ;
- réduire la transmission du VIH ;
- améliorer l'accessibilité financière des populations aux services de santé ;
- renforcer les capacités institutionnelles des services de santé ;
- équiper et faire fonctionner le district sanitaire.

4.1.3.2 Programme éducation

Ce programme comporte deux sous-programmes : l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire :

4.1.3.2.1. Sous programme enseignement secondaire

Il sera mis l'accent sur les actions prioritaires suivantes :

- la réalisation d'infrastructures scolaires ;
- la formation des enseignants ;

4.1.3.2.2. Sous programme enseignement primaire

Il s'agira de :

- la construction de 20 complexes scolaires équipés ;
- la construction et la réhabilitation de salles de classes ;
- la construction de logements pour les enseignants ;
- la construction de centre de formation agriculture/élevage ;
- la fourniture de manuels scolaires ;
- l'appui aux Associations de parents d'élèves pour la promotion de la scolarisation des filles ;
- la construction des cantines scolaires ;

- la construction et l'équipement de centres d'alphabétisation ;
- la construction et l'équipement des CPAF ;
- la construction et la réhabilitation des bâtiments administratifs ;
- la construction des écoles satellites ;
- la réalisation de forages ;
- la formation de 379 APE/AME ;
- l'encadrement du personnel enseignant (conférences pédagogiques, suivi, formation, ...)
- etc.

4.1.3.3. Programme IEC/Formation/Sensibilisation

Il s'agit de : (i) améliorer les revenus et les conditions de travail des femmes ; (ii) développer les capacités des femmes et promouvoir l'expertise féminine ; (iii) vulgariser les textes sur les droits fondamentaux des femmes ; (iv) vulgariser les études sur l'assainissement ; (v) former et sensibiliser les leaders d'opinions ; (vi) renforcer et diffuser la politique de promotion de la femme ; (vii) former les femmes sur le VIH/SIDA ; (viii) sensibiliser le personnel sur les IST/VIH-SIDA ; (ix) plaider pour la prise en compte des femmes dans les comités de gestion de l'environnement mis en place sur les projets et ONG ; (x) sortir dans les départements de la province, (xi) organiser des causeries sur les missions attributaires au MPF et à la DRPF ; (xii) former des d'associations et groupements en genre.

4.1.3.4. Programme eau potable et assainissement

Il s'agit de : (i) réaliser des puits à grand diamètre; (ii) réaliser de l'hydraulique rurale (forages) et semi-urbaine ; (iii) réaliser des forages dans les zones péri-urbaines ; (iv) construire des latrines publiques ; (v) réaliser le projet 1000 forages/Chine ; (vi) réaliser des postes d'eau autonomes ; (vii) réaliser des forages.

4.1.3.5. Programme action sociale

Il s'agira de poursuivre la construction et l'équipement de garderies populaires ainsi que l'appui aux différents acteurs du secteur

4.1.4. Axe 4 : Renforcer la décentralisation et les capacités des services déconcentrés

Les objectifs globaux sont :

- Accompagner la gouvernance locale ;
- Renforcer les cadres de concertation régionaux ;
- Renforcer le dispositif de sécurité pour sécuriser les personnes et les biens.

Pour l'atteinte de ces objectifs, les actions prioritaires porteront sur les programmes suivants: 1/ la sécurité et 2/ la gouvernance locale.

4.1.4.1. Programme sécurité

Plusieurs actions sont prévues pour renforcer la sécurité des personnes et des biens. Il s'agira de : (i) construire une direction régionale de la police ; (ii) construire une direction provinciale de la police ; (iii) construire une compagnie de la gendarmerie ; (iv) construire une brigade de gendarmerie ; (v) acquérir 2 véhicules de terrain tout-terrain pour la police; (vi) acquérir de moto DT 125 pour la police ; (vii) acquérir 2 véhicules de terrain tout-terrain pour la gendarmerie ; (viii)

acquérir de moto 125 pour la police ; (ix) acquérir des équipements de bureau pour la DRPN et les DPPN ; (x) acquérir des équipements de bureaux pour les compagnies et brigades ; (xi) réhabiliter 2 commissariats ; (xii) réhabiliter 2 brigades ; (xiii) acquérir de matériels spécifiques DRPN ; (xiv) acquérir de matériels spécifiques pour la gendarmerie et les compagnies ; (xv) organiser les opérations de surveillance police/gendarmerie ; (xvi) organiser des interventions spéciales police/gendarmerie ; (xvii) organiser des rencontres de concertation avec les forces de l'ordre ; (xviii) construire la brigade de gendarmerie de Ouargaye ; et (xix) construction de commissariat de police de du district de Sangha.

4.1.4.2. Programme gouvernance locale

Il s'agit de : (i) former les agents commis aux statistiques ; (ii) visiter des administrations ; (iii) tenir des conseils de direction ; (iv) convoquer le commission régionale de répartition des administrations ; (v) décentraliser et traiter les demandes d'années blanches ; (vi) former des leaders sur les droits humains ; (vii) équiper et renforcer des compétences ; (viii) construire la direction régionale de la culture et du tourisme (DRCT) ; (ix) construire le théâtre populaire de Tenkodogo ; et (x) construire le mausolée de Naba ZOUNGRANA.

4.1. Programmation du financement

Le coût minimal pour le financement du CSRLP du Centre-Est est estimé provisoirement à vingt sept milliards cinq cent trente quatre millions six cent mille (27 534 600 000) FCFA dont onze milliards sept cent quinze millions trois cent trente neuf mille (11 715 339 000) FCFA sont acquis, soit un besoin de financement de quinze milliards huit cent dix neuf millions deux cent soixante un mille (15.819.261.000) FCFA.

L'axe 3 avec un coût d'investissement de 16.386.590.000 FCFA, est de loin le plus important avec environ 60% du volume de l'investissement global. Il est suivi par l'axe 1 avec 8.093.250.000 FCFA soit 29% des investissements. Ensuite viennent l'axe 4 et l'axe 2 avec respectivement, 6% et 5% de l'investissement global.

Tableau 19 : Programmation du financement

AXES	Activités	ANNEES						Financement		
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nb	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006
Axe 01	Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable		6061,05		1425,62		721,74	5235,37	2857,88	8208,41
Axe 02	Améliorer l'accès aux facteurs de productions et au crédit dans l'équité		767,61		533,39		6,08	961,21	345,88	1307,09
Axe 03	Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base		7882,32		8434,02		70,25	4839,91	11546,68	16386,59
Axe 04	Renforcer la décentralisation et les capacités des services déconcentrés		807,35	10,00	761,39	5	178,925	678,85278	1068,82	1747,67
	TOTAL CSRLP/CE		15518,335		11154,41		977,01	11715,339	15819,26	27649,76

Pour le financement du programme d'actions prioritaires 2004-2006, l'Etat sera mis à contribution à travers ses démembrements, les Partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé.

Au niveau des provinces, les recettes communales pourraient augmenter substantiellement si des actions sont prises pour mieux dynamiser et organiser l'activité commerciale, qui est une activité

très porteuse dans la région. Avec la consolidation du processus de décentralisation, le développement des initiatives locales et les retombées positives des projets et programmes d'exécution en cours dans la région, on peut s'attendre à une amélioration de la situation dans les prochaines années.

V. ANALYSE DES RISQUES

Dans les principales leçons apprises au terme de la première mise en œuvre du CSLP, figurait la prise en compte insuffisante de la dimension régionale et la problématique du genre. Pour corriger cette insuffisance, les autorités ont intégré dans le processus de révision, des consultations régionales au niveau des treize régions administratives du pays. Entre autres objectifs de la révision du CSLP :

- Régionaliser le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté ;
- Assurer une plus grande implication du secteur privé et de la société civile.

Les risques de la non atteinte de ces objectifs sont liés principalement à l'avancement du processus de décentralisation, à la déconcentration effective des services et à la déconcentration budgétaire effective.

5.1 Risques liés à l'avancement du processus de décentralisation

La correction de l'insuffisante prise en compte de la dimension régionale et la problématique du genre ne pourrait être effective que si le processus de décentralisation se poursuivait convenablement dans les bonnes conditions avec la mise en place très prochaine des communes rurales.

5.2 Risques liés à la déconcentration effective des services

La définition des priorités et perspectives d'actions en matière de lutte contre la pauvreté dans les différentes régions devra être accompagnée par les services techniques. D'où la déconcentration effective des services dans toutes les régions. La spécificité régionale conférée à la lutte contre la pauvreté à travers les cadres stratégiques régionaux, nécessitera un rôle déterminant des collectivités territoriales décentralisées

5.3 Risques liés à la déconcentration budgétaire effective

La spécificité régionale conférée à la lutte contre la pauvreté à travers les cadres stratégiques régionaux, nécessite un rôle déterminant des collectivités territoriales ainsi que des structures décentralisées et, par conséquent plus de moyens dont elles ne peuvent disposer qu'à travers le transfert effectif des ressources. Sans une déconcentration budgétaire effective, la mise en œuvre efficiente des perspectives d'actions en matière de lutte contre la pauvreté dans les différentes régions sera un vain mot.

VI. DISPOSITIF DE SUIVI/EVALUATION

A l'image du niveau national, le Cadre Stratégique Régional de Lutte contre la Pauvreté est accepté par l'ensemble des acteurs comme le principal référentiel des interventions en matière de réduction de la pauvreté dans la région. Sur cette base, il est aussi perçu comme l'instrument de mise en cohérence des politiques sectorielles et de développement régional.

6.1 Opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre

6.1.1 Organisation de la mise en œuvre

La mise en œuvre du CSRLP se fera à travers les activités des services techniques, des projets, des collectivités, du secteur privé, des ONG et des associations. Le CSRLP sera opérationnalisé à travers des plans de travail annuels des différentes structures, collectivités et cadres de concertations. Ces plans définiront chaque année et de façon glissante la matrice des actions à conduire dans le cadre des différents axes.

Le secteur privé bénéficiera d'un cadre de concertation au sein duquel une négociation de sa participation à la mise en œuvre du CSRLP sera engagée ;

La coordination de la mise en œuvre est du ressort du gouverneur au niveau régional, des Hauts-commissaires au niveau des provinces et des maires au niveau des communes.

6.1.2 Cadre institutionnel de suivi et d'évaluation

Le dispositif institutionnel de suivi de la mise en œuvre du CSLP comprend :

- un comité ministériel d'orientation et de suivi ;
- des commissions sectorielles et thématiques ;
- des structures décentralisées au niveau régional.

L'instance régionale de lutte contre la pauvreté s'appuie sur l'organisation institutionnelle prévue dans le cadre de la décentralisation à savoir le CCRD (Conseil consultatif régional de développement), présidé par le gouverneur et secondé par son secrétaire général.

Le secrétariat technique, en ce qui concerne les sessions consacrées au CSRLP, est assuré par la direction régionale chargée de l'économie et du développement.

Dans le présent dispositif, les missions et attitudes du Conseil consultatif régional de développement sont entre autres :

- Examiner et évaluer l'état d'exécution du CSRLP;
- Relever les contraintes majeures dans l'exécution afin d'envisager d'éventuelles réorientations ;
- Actualiser le programme annuel de travail.

6.2. Mise en place de système de suivi/ évaluation

L'instance régionale de lutte contre la pauvreté constitue le relais local du mécanisme national. La pauvreté au Burkina Faso étant à dominante rurale, la systématisation de son suivi à l'échelle territoriale s'avère très pertinente en ce sens qu'elle fournira l'information spécifique par région, permettant la réaction des décideurs politiques et des autres acteurs sur la base d'informations précises et suffisamment désagrégées.

Outre ses sessions et réunions ordinaires, le CCRD a la possibilité de convoquer des Assises régionales. Dans le cadre du Programme de Renforcement de la Gouvernance Economique (PRGE), la région du Centre-Est abrite un observatoire pilote de la pauvreté logé à la DRED.

6.2.1. Elaboration de plans sectoriels au niveau régional

L'élaboration de plans sectoriels au niveau régional n'est pas encore parfaite à cause de la jeunesse de l'organisation et de l'harmonisation des régions administratives d'une part, et des insuffisances techniques, humaines et financières dues à l'inachèvement du processus de décentralisation et de déconcentration d'autre part.

6.2.2. Processus d'élaboration et de mise à jour des indicateurs de suivi

L'élaboration des indicateurs de suivi a commencé avec les préparatifs des sessions régionales, elle s'est poursuivie au cours desdites sessions, puis a pris fin avec les assises nationales sur le CSLP.

6.2.3 Enquête ou études spécifiques à réaliser

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du CSRLP demande la réalisation des études et enquêtes suivantes :

- Enquêtes légères commanditées par les partenaires ou les projets, pour leurs besoins de résultats sur les effets engendrés par leurs activités ;
- Enquête sur les conditions de vie des ménages au niveau régional ;
- Mises à jour des données monographiques ;
- Collectes de données pour la centralisation des indicateurs de réalisation ;
- Etudes sur les niveaux d'auto promotion et d'autogestion villageoises ;
- Autres enquêtes.

6.2.4 Plan de renforcement des capacités des différents acteurs (administration, collectivités locales ; organisation de la société civile ; acteurs du secteur privé).

La mise en œuvre et le suivi du CSRLP nécessitera la formation des acteurs dans les domaines suivants :

- Formulation des projets et programmes avec la méthode du cadre logique ;
- Suivi évaluation des projets et programmes ;
- Formation des agents des collectivités aux techniques de gestion budgétaires ;
- Formation des acteurs pour l'appropriation sociale des Codes Généraux des collectivités Territoriales (ex TOD).
- Renforcement des structures en moyens matériels (informatiques, moyens de fonctionnement, documentation etc.).

Ces formations devront être dispensées aux membres des structures de coordination de la mise en œuvre et du suivi au niveau provincial et régional.

6.3. Mise en place d'un plan de communication

Au regard des résultats attendus, la mise en œuvre des activités du CSRLP nécessitera une implication effective de toutes les parties prenantes au niveau régional, une adhésion des communautés à la base, une adaptation des différents supports de sensibilisation et une mobilisation conséquente de fonds. De ce fait, il faudrait :

- informer et sensibiliser les communautés de base en vue de leur implication et d'une appropriation du cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté ;
- susciter et renforcer la participation de la société civile au processus de développement.

Les structures de concertation (provinciales et régionales) seront des cadres propices pour la sensibilisation, l'implication des principaux responsables des services techniques. Les cinq radios privées FM de la région seront mises à contribution dans la mesure du possible.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau des indicateurs de suivi

SECTEURS SOUS-SECTEURS	INDICATEURS
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de couverture céréalière apparent • Taux d'accroissement de la production agricole
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de couverture vaccinale contre la maladie de Newcastle • Taux de couverture vaccinale contre la péri- pneumonie bovine
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Stock disponible des ressources forestières
Secteur privé et compétitivité	<ul style="list-style-type: none"> • Indice de production industrielle
Education	<ul style="list-style-type: none"> • Taux brut de scolarisation • Taux d'achèvement au primaire
Santé	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de couverture vaccinale par antigène • Taux des accouchements assistés • Taux de rupture en MEG • Pourcentage de CSPS conforme aux normes en matière de personnel
Emploi/formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre d'emplois créés à partir des projets financés par les différents fonds d'appui ; • Evolution du nombre de bénéficiaires des formations professionnelles et d'apprentissage.
Eau potable	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de desserte par point d'eau en milieu rural ; • Taux de couverture en eau potable (en milieu urbain et semi urbain).

DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA REGION DU CENTRE-EST (Année 2004)

DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES	KOURITTENGA	BOULGOU	KOULPELOGO	REGION
Date création	15/08/1984	14/11/1983	24/04/1996	02/07/2001
Superficie (Km2)	2 739	6 693	5 291	14 723
Nombre de départements	9	13	8	30
Nombre de villages	221	265	190	676
Nombre de Communes urbaines	2	3	1	6
Population	296 517	505 558	226 728	1 028 803
Nombre de femmes	158 060	267 607	116 494	542 161
Nombre de C.H.R	0	1	0	1
Nombre de C.M.A	1	1	1	3
Nombre de C.M	1	2	0	3
Nombre de C.S.P.S	26	41	20	87
Nombre d'école	137	197	113	447
Nombre de classes	506	719	379	1 604
Population Scolarisée	28 264	45 788	16 679	90 731
Population scolarisée Filles	12 403	19 886	6 763	39 052
Nombre de lycée	5	3	1	9
Nombre de C.E.G	5	12	3	20
Nombre d'établissements techniques	1	1	0	2
Population scolarisée au secondaire	5 765	7 140	1 199	14 104
Population scolarisée au secondaire filles	2 067	2 916	317	5 300
Superficie cultivable (ha)	261 400	568 716	200 652	1 030 768
Production céréalière	79705	106400	67130	253 235
Production de rente	26374	22952	29468	78795
Nombre de Km de route bitumée	88	135	13	236
Nombre de Km de route en terre praticable	80	125	175	380
Nombre de points d'eau potable permanents	894	1 359	427	2 680

Sources : DRED-CE

Annexe 3 : Indicateurs socio-économiques de la région du Centre-Est (Année 2004)

INDICATEURS	KOURITTENGA	BOULGOU	KOULPELOGO	REGION
Taux de mortalité infantile	119,7‰	112,0‰	145,6‰	124,0‰
Taux de mortalité	15,2‰	14,7‰	18,2‰	17,0‰
Taux de natalité	46,5‰	49,9‰	50,0‰	46,4‰
Taux général de fécondité	205,3‰	210,8‰	241,2‰	261,1‰
Nombre moyens d'enfants / femme	7	7	8	7
Taux de décès maternel	0,05%	0,03%	0,04%	0,04%
Taux de prévalence contraceptive	5,20%	7,40%	3,90%	5,80%
Taux de couverture post-natale	48,30%	27,70%	22,90%	
Taux de couverture en accouchement assisté	51,30%	33,16%	24,50%	38,80%
Proportion de population dont accès aux services de santé > 5 km	60,60%	68,85%	62,30%	65,52%
Rayon moyen d'action théorique d'une formation sanitaire	5,58 km	6,73 km	8,95 km	7,06 km
Taux d'alphabétisation	23,08%	26,38%	20,10%	
Taux brut de scolarisation	48,70%	47,52%	39,11%	46,05%
Taux de scolarisation des filles	40,09%	38,99%	30,86%	37,60%
Taux brut de scolarisation au secondaire	12,66%	9,92%	4,14%	9,62%
Taux de scolarisation au secondaire des filles	8,51%	7,65%	2,13%	6,86%
Rayon d'action théorique d'une école primaire	2,5 km	3,29 km	3,86 km	3,24km
Densité (hab / km ²)	108	76	46	70
Taux de croissance démographique	2,15%	2,48%	2,41%	2,34%
Rayon d'action théorique d'un point d'eau potable permanent	988 m	1252 m	1986 m	1323 m
Indice / Développement Humain (I.D.H) 2001	0,400	0,394	0,268	
Indice de Pauvreté Humain (I.P.H)	65	66	65	
Espérance de vie	49	48	47	47
Revenu par tête (FCFA)	1 842	1 717	382	1 314

Sources : DRED-CE

Annexe 4 : Programme minimal régional du Centre-Est

PROGRAMME MINIMAL DU CENTRE-EST												
AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
Axe 01	Contribuer à la réalisation d'une croissance économique durable									0,00		
1.1	Hydraulique agricole									0,00		
	Forages puits maraîchers	4	30					30		30,00	PFA	KFW/Coop. Allemande
	aménagement d'une étendue d'eau	1	120					120		120	Commune/Garango	PDR/BLG
	Equipement et appuis aux acteurs									0,00	Projet Nouhao	
	Equipement et appuis aux acteurs		224,25					224,25		224,25	PNGT/KRT	
	Equipement et appuis aux acteurs		161,40					161,40		161,40	PNGT/KLPG	
	Equipement et appuis aux acteurs		59,60					59,60		59,60	Projet fonds d'auto promotion	
	Equipement et appuis aux acteurs		59,78					59,78		59,78	PDRI/Bagré	
1.2	Agriculture									0,00		
	aménagement de bas-fonds	1	3	3	4,5			4,5	0	4,5	DRAHRH	PAFR
	aménagement de bas-fonds	4	14					14	0	14	DRAHRH	Projet Riz Pluvial
	Approvisionnement en intrants agricoles et sous agro-industrielle (SPAI)		1,6		1,8			3,4		3,40	PFA	KFW/Coop. Allemande
	Approvisionnement BCV	40		40						0,00		ISCOS/UE
	Fertilité des sols									0,00		
	Appui à la production et vulgarisation du Burkina phosphate et de la matière organique		19		25		25			69,00	DRAHRH,PDR, PNGT	
	Réalisation de fosses fumières	19515	75	48787	75	48787	75			225,00	DRAHRH	DGPV,PAD,PDR/B, PADL/K
	Sécurité alimentaire									0,00		
	Réalisation de sites anti-érosifs sous maîtrise d'ouvrage des communautés villageoises	1310	257	1914	277	1914	277			811,00	DRAHRH	PAM,,PAD,PDR/B, PADL

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Aménagement de bas-fonds									0,00	DRAHRH, PADL/K	
	Appui à la production et à la diffusion des semences adaptées		20		20		20			60,00	DRAHRH	
	Migration et aménagement du territoire		198		219		198			615,00	DRAHRH; DRED	
	Equipement et appuis aux acteurs									0,00	MVVN	
	Equipement et appuis aux acteurs		7,20		10,00	0,00		17,20		17,20	PFA	
	Equipement et appuis aux acteurs		71,90		0,00	0,00		71,90		71,90	PNGT2/KRT	
	Equipement et appuis aux acteurs		103,16		0,00	0,00		103,16		103,16	PDR/B	
	Equipement et appuis aux acteurs		80,51		0,00	0,00		80,51		80,51	PNGT2/KLPG	
	Equipement et appuis aux acteurs		1600,39					1600,39		1600,39	PDRI/Bagré	
	Equipement et appuis aux acteurs		68,36		31,86	0,00		100,22		100,22	PADL/K	
	Equipement et appuis aux acteurs		3,07		2,75	0,00		5,82		5,82	PAD	
1.3	Elevage									0,00		
	Aménagement des zones pastorales et valoriser les zones à vocation pastorale	91		76		71				0,00		
	Améliorer la productivité des animaux par la diffusion d'animaux performants	30		45		60				0,00		
	Améliorer l'alimentation et l'abreuvement (en tonnes)	26545		30750		36060				0,00		
	-Améliorer la santé animale en luttant contre les épizooties (nombre)	677200		7E+05		706500				0,00		
	-Inspection des carcasses(nombre)	220900		2E+05		227300				0,00		

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Montage de micro-projets	100		130		150				0,00		
		15		25		40				0,00		
	construction magasins, subvention équipements pour l'embouche et production d'aliments bétail		75		87		87			249,00		DRRA, PDR/B
	Equipement et appuis aux acteurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		MVVN
	Equipement et appuis aux acteurs		7,20		10,00		0,00	17,20		17,20		PFA
	Equipement et appuis aux acteurs		71,90		0,00		0,00	71,90		71,90		PNGT2/KRT
	Equipement et appuis aux acteurs		103,16		0,00		0,00	103,16		103,16		PDR/B
	Equipement et appuis aux acteurs		80,51		0,00		0,00	80,51		80,51		PNGT2/KLPG
	Equipement et appuis aux acteurs		1600,39		0,00	0,00	0,00	1600,39		1600,39		PDRI/Bagré
	Equipement et appuis aux acteurs		68,36		31,86		0,00	100,22		100,22		PADL/K
	Equipement et appuis aux acteurs		3,07		2,75		0,00	5,82		5,82		PAD
1.4	Environnement									0,00		
	Promotion plantes du néré									0,00		DAKUPA DRECV, Grde Bretagne
	Promotion foyés améliorés									0,00		DAKUPA DRECV, FDH
	Création de pépinières et production de plants		57		57					114,00		DRECV
	Protection de l'environnement		46		46					92,00		DRECV
	plantation agro-foresterie	158136		6	0,06	6	0,06	néant		0,18		DRECV-CE DRAHRH
	plantation des espèces améliorées			3	0,03	3	0,03	néant		0,09		DRECV-CE DRAHRH
	lutte contre les feux de brousse	2766		10	0,1	10	0,1	néant		0,2		DRECV-CE DRAHRH
	Equipement et appuis aux acteurs									0,00		Projet Nouhao

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Equipement et appuis aux acteurs		15,36					15,36		15,36	PNGT2/KRT	
	Equipement et appuis aux acteurs		32,20					32,20		32,20	PDR/B	
	Equipement et appuis aux acteurs		15,91					15,91		15,91	PNGT2/KLPG	
	Equipement et appuis aux acteurs		10,00					10,00		10,00	PDRI/Bagré	
	Equipement et appuis aux acteurs		8,25					8,25		8,25	PADL/K	
	Equipement et appuis aux acteurs		35,75					35,75		35,75	PAD	
	Equipement et appuis aux acteurs		48,00		38,30			86,30		86,30	Projet Pêche	
1.5	Pistes et routes									0,00		
	Entretien courant de routes en terre				145,5					145,50	DRITH	
	Appui à la réalisation et entretien de pistes							0,00		0,00	Projet Nouhao	
	Appui à la réalisation et entretien de pistes		28,30					28,30		28,30	PNGT2/KRT	
	Appui à la réalisation et entretien de pistes		52,08					52,08		52,08	PDR/B	
	Appui à la réalisation et entretien de pistes		167,42					167,42		167,42	PDRI/Bagré	
	réhabilitation et construction de pistes rurales	1	66					66		66	commune Garango	KFW, HIMO
1.6	IEC/plaidoyer en population , genre et développement									0,00		
	mise en œuvre Projets pop, genre et développement		286		257			84		543,00	DRASSN, EMP.DRS, DRED, PAG-LA-YIRI, DAKUPA.MNH	UNFPA, UNICEF,
	IEC/Formation/sensibilisation phénomènes de population	3	6	2	6	2	6		18	18,00		
1.7	Pêche	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm	pm
	TOTAL AXE 1		6061,05		1344,01		688,19	5235,37	2857,88	8093,25		

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
Axe 02	Améliorer l'accès aux facteurs de productions et au crédit dans l'équité									0,00		
2.1	Activités Génératrices de Revenus									0,00		
	Déblocage de fonds au profit de GVF	50	60	50	60			120		120,00	FAARF	
	Mise en place d'unités économiques (presse à karité et savonnerie)	1	2	1	2			4		4,00	PFA	KFW/Coopération Allemande
	restructuration du marché central et construction de yaar	1	40	1	200			40	200	240	commune Garango	PDR/FICOM
	construction d'une auberge			1	60				60	60	DAKUPA	ONG étrangère
	formation des groupements féminins	6	7,9	11	23,5			7,9	23,5	31,40	commune Garango	
	appui aux groupements féminins	4	9	8	46,2			9	46,2	55,20	commune Garango	
	lutte contre la récolte des fruits immatures				0,09				0,18	0,18	DRECV	
	organisation filière bois de chauffe	19 GGF			0,57			0,57	0,5	1,07	DRECV	
	promotion des espèces utilitaires				0,26				0,52	0,52	DRECV	
	appui à la formation des pépiniéristes privés	189			1,195				2,39	2,39	DRECV	
	former 60 femmes d'association dynamiques en technique de gestion des micro crédits	2	1,388	2	1,388	2	1,388				DRPF/CE	
	former 60 femmes d'association dynamiques en technique d'élaboration et de suivi des micro projets	2	2,65	2	2,65	2	2,65				DRPF/CE	
	causeries sur les conditions et modalités d'accès au crédit	2	0,24	2	0,24						DRPF/CE	
	appuyer les initiatives de promotion et de valorisation des produits forestiers non ligneux										DRPF/CE	
	Appui aux activités génératrices de revenus							0		0,00	Projet Nouhao	

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Appui aux activités génératrices de revenus							0		0,00	ADOP	
	Appui aux activités génératrices de revenus		56,50					56,5		56,50	PFA	
	Appui aux activités génératrices de revenus		426,89					426,88998		426,89	PDRI/Bagré	
	Appui aux activités génératrices de revenus		15,00					15		15,00	PERCOMM	
	Appui aux activités génératrices de revenus		25,25					25,25		25,25	PADL/K	
	Appui aux activités génératrices de revenus		120,80		135,3			256,09641		256,10	PAD	
	TOTAL AXE 2		767,61		533,39		6,08	961,21	345,88	1307,09		
Axe 03	Garantir l'accès des populations aux services sociaux de base									0,00		
3.1	Santé									0,00		
	Construction CSPS	1	41							41,00	PFA	KFW/Coop. Allemande
	Normalisation des structures sanitaires		260		200					460,00		
	Formation des médecins spécialistes									0,00		
	Stratégie avancée (Programme élargi de vaccination)		58		58					116,00		
	Soins d'urgence dans les CMA et au CHR		22		17					39,00		
	Lutte contre le noma		4,5		4,5					9,00		
	Surveillance épidémiologique		9		9					18,00		
	Lutte contre les carences en micro-nutriments		69		72					141,00		
	Promotion des services de santé communautaire		280		210					490,00		

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Contribuer au renforcement du système national d'information sanitaire		15,639		6,619					22,26		
	Promotion des services de la santé de reproduction									0,00		
	Equipement et appuis aux acteurs		43,87		48,71			92,58		92,58	BKF05/01/05	
	Equipement et appuis aux acteurs		51,88		20,00			71,88		71,88	PFA	
	Equipement et appuis aux acteurs		50,35		0			50,35		50,35	PNGT2/KRT	
	Equipement et appuis aux acteurs		150,59		0			150,59		150,59	PDR/B	
	Equipement et appuis aux acteurs		40,00		0			40,00		40,00	PNGT2/KLPG	
	Equipement et appuis aux acteurs		137,50		0			137,50		137,50	PDRI/Bagré	
	Equipement et appuis aux acteurs							0,00		0,00	BKF05/02/02	
	Accroître la couverture sanitaire nationale				77,76					77,76	DS/Zabré	
	Améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé				104,15					104,15	DS/Zabré	
	Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles				38					38	DS/Zabré	
	Reduire la transmission du VIH				1,48					1,48	DS/Zabré	
	Accroître la couverture sanitaire nationale				96,65					96,65	DS/Koupéla	
	Améliorer la qualité et l'utilisation des services de santé				162,96					162,96	DS/Koupéla	
	Renforcer la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles				100,37					100,37	DS/Koupéla	
	Reduire la transmission du VIH				46,16					46,16	DS/Koupéla	
	Développer les ressources humaines en santé				8,79					8,79	DS/Koupéla	

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Accroître l'accessibilité financière des populations aux service de santé				8				8		DS/Koupéla	
	Renforcer les capacités institutionnelles du ministère de la Santé				1,72				1,72		DS/Koupéla	
	Equipement et fonctionnement du district sanitaire				636,42				636,42		DS/ouargaye	
3.2	EDUCATION									0,00		
3.2.1	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE									0,00		
	Construction écoles bilingues								400,00	0,00	DAKUPA	DPEBA, INTERMON, DAKUPA, OSEO
	Construction de nouvelles classes	10								0,00	DR/MESSRS	
	Construction salle de classe									0,00	BORNfonden	
	Construction de nouveaux CEG	4		4						0,00	DR/MESSRS	APE, ONG, Jumelage
	Erection de CEG en lycée	1								0,00	DR/MESSRS	APE, ONG, Jumelage
	Ouverture de nouveaux CEG	2								0,00	DR/MESSRS	APE, ONG, Jumelage
	Rétrocession d'établissement			1						0,00	DR/MESSRS	
	Comblir les déficits en professeurs	98		100						0,00	DR/MESSRS	MFPRE, MFP, MESSRS
	Former les professeurs en techniques pédagogiques	30								0,00	DR/MESSRS	RAEN/PEPP
	Suivi des professeurs de l'ENSIC	15		20						0,00	DR/MESSRS	RAEN/PEPP
	Suivi de routine (visite de classes)	150		180						0,00	DR/MESSRS	RAEN/PEPP

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Orienter et informer nos élèves n fin de cycle sur les débouchés et filières correspondants à leurs aptitudes	1900		2000						0,00	DR/MESSRS	CIOSPB
	Augmenter le taux de promotion en cycle intermédiaire et le taux de succès au BEPC et Baccalauréat	11000	0	12000						0,00	DR/MESSRS	
	achèvement du CEG/Communal	1	60					60		60	commune Garango	Rép. Chine
3.2.2	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE									0,00		
	Construction complexes scolaires	20	928	37	1152					2080,00	DREBA	PDDEB, BORNfonden
	Construction logements des enseignants			70	385					385,00	DREBA	PDDEB, PNGT, BORNfonden, Plan
	Equipement scolaire, matières et fournitures pour écoles				24,695					24,70	DREBA	PDDEB
	Réfection école									0,00	BORNfonden	
	Construction hangar									0,00	BORNfonden	
	Equipement scolaire, cartable minimum par élève				288,154			288,154		288,15	DREBA	PDDEB
	Construction école maternelle									0,00	BORNfonden	
	Construction centre de formation agric/élev									0,00	BORNfonden	
	- Dotation des 3 provinces en manuels scolaires		257,5		268,25			75		525,75	DREBA	Born Fonden, Plan, PDDEB
	- Subvention des cotisations des parents d'élèves pour les filles de la région		31		34			10		65,00	DREBA	Born Fonden, Plan, PDDEB
	- Cantines scolaires (investissement - fonctionnement)		189		189			60		378,00	DREBA	Born Fonden, Plan, PDDEB
	Construction et équipements de Centres d'alphabétisation		620							620,00	DREBA, PDR,	

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Valorisation des ressources humaines		1180		975					2155,00	DREBA, DR - MESSRS,	
	Formation, études et recherches		54,258		33,458					87,72	DREBA, DR - MESSRS,	
	Réhabilitation de salles de classes	6	25	3	135					160,00	DREBA	PDDEB, Plan
	Construction CPAF	4	16	39	195					211,00	DREBA	PDDEB, Plan, PNGT
	Equipement CPAF	4	6	39	32,204					38,20	DREBA	PDDEB, Plan
	Réfection bâtiments administratifs									0,00	DREBA	Plan
	Construction d'écoles satellites	2	20	18	7,2					27,20	DREBA	PDDEB
	Réalisation de forages			54	324					324,00	DREBA	PDDEB
	Construction de bâtiments administratifs CEB	2	39,8	2	40					79,80	DREBA	PDDEB
	Construction des haltes garderies			6	3					3,00	DREBA	PDDEB
	Equipement des salles de classes: bureaux, armoires, chaises, table-bancs.		77,48		180,689			258,689		258,17	DREBA	PDDEB
	Formation des APE/AME	379	8,65	404	9			28.646		17,65	DREBA	PDDEB
	Conférence pédagogique	5	10,12	5	10,12			30.36		20,24	DREBA	PDDEB, EMP
	Visite de classes	850	3	850	0,32			7.02		3,32	DREBA	PDDEB
	Formation des maîtres aux examens professionnels	100	0,8	100	1			2.40		1,80	DREBA	PDDEB
	Promotion du sport et culture à l'école primaire	48	4,5	52	5			14.30		9,50	DREBA	Plan
	Promotion de la production à l'école primaire		17,6		17,6			52.80		35,20	DREBA	PDDEB, GREFF
	Suivi évaluation des maîtres							104.680		0,00	DREBA	MEBA, Mairie
	Formation / sensibilisation des élèves et maîtres contre le VIH/SIDA		11		13,5			37.48		24,50	DREBA	CPLS, PDDEB

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Recyclage des correspondants CEB		0,6		0,6			1,77		1,20	DREBA	PDR, DAKUPA, Plan
	Recyclage superviseurs et animateurs		2,6		3			8,017		5,60	DREBA	PDR, DAKUPA, Plan
	Alphabétisation des auditeurs	300		350						0,00	DREBA	PDR, DAKUPA
	Alphabétisation									0,00	BORNfonden	
	Alpha en phase complémentaire de base	200		250						0,00	DREBA	PDR, DAKUPA
	Alimentation santé des élèves									0,00	DREBA	Plan
	Création bibliothèques scolaires									0,00	DREBA	Plan
	Eclairage photo voltaïque (panneau solaire)			12	20,4					20,40	DREBA	PDDEB, Plan
	Entretien matériel roulant, matériel de bureau				20,31			20,31		20,31	DREBA	PDDEB
	Fourniture et matériel de bureau				14,632					14,63	DREBA	PDDEB
	Equipment CEB			2	0,225					0,23	DREBA	PDDEB
	Dotation carburant, lubrifiant et fournitures de bureau				83,17			83,17		83,17	DREBA	PDDEB
	Visite des réalisations				2					2,00		
	Organisation de diverses rencontres et formations				112,79			112,79		112,79		
	Construction école bilingue	2	192	3	96			288		288,00	DREBA	PDDEB
	Construction de salles de classe			43	301					301,00	DREBA	PDDEB, BORNfonden
	Construction CEBNF			3	96					96,00	DREBA	PDDEB
	Construction de latrines			12	28,8					28,80	DREBA	PDDEB

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Rehabilitation de logements			13	13,452					13,45		
	Santé, nutrition, VIH/SIDA, personnes infectées et affectées				8,573			8,573		8,57		
	Projets relatifs à la qualité des écoles			15	9,5			9,5		9,50		
	Organisation concours d'excellence				24,25			24,25		24,25		
	Acquisition moyens de transport (motos)			15	36			36		36,00		
	Organisation de diverses rencontres et formation				112,79			112,79		112,79	DREBA	PDDEB
	conqstruction de salles de classes	12	80	12	80			80	80	160	commune Garango	FICOM
	équipements scolaires	4	30	3	22,5			30	22,5	52,5	commune Garango	FICOM
	éducation Environnement suivi jardin polyvalents			24	0,48	24	0,48		0,96	0,96	DRECV	
	Equipement et appuis aux acteurs		119,35		60,00			179,35		179,35	PFA	
	Equipement et appuis aux acteurs		124,15					124,15		124,15	PNGT2/KRT	
	Equipement et appuis aux acteurs		70,40					70,40		70,40	PDR/B	
	Equipement et appuis aux acteurs		88,02					88,02		88,02	PNGT2/KLPG	
	Equipement et appuis aux acteurs		684,67					684,67		684,67	PDRI/Bagré	
	Equipement et appuis aux acteurs		0,64					0,64		0,64	BKF05/02/02	
	Equipement et appuis aux acteurs		11,00					11,00		11,00	PADL/K	
3.3	IEC/Formation/sensibilisation									0,00		
	Améliorer les revenus et les conditions de travail des femmes	19	16,1	10	16,1	4	6,3		X	38,50	DRPF/CE	PAMER

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Développer les capacités femmes et promouvoir l'expertise féminine	16	16,4	6	5	10	12,8		X	34,20	DRPF/CE	PAMER
	Vulgariser les textes sur les droits fondamentaux des femmes	7	22,2	9	27,2	6	15,7		x	65,10	DRPF/CE	PAMER
	Vulgariser les études sur l'assainissement	17	23,5	13	23,8	11	11		X	58,30	DRPF/CE	PAMER
	Former et sensibiliser les leaders d'opinions	8	9,7	5	10,4	7	7,4		X	27,50	DRPF/CE	PAMER
	Renforcer et diffuser la politique de promotion de la femme	9	4,2	7	3	8	4,5		X	11,70	DRPF/CE	PAMER
	Former les femmes sur le VIH/SIDA	1	7,6	1	7,6	1	7,6		x	22,80	DRPF/CE	PAMER
	sensibilisation du personnel sur les IST/VIH SIDA	60		60	0,22	60	0,22		0,44	0,44	DRECV	
	plaider pour la prise en compte des femmes dans les comités de gestion de l'environnement mise en place par les projets et ONG			5	2,5	5	2,5				DRPF/CE	
	sortie dans les départements de la province, organisation de causerie sur les missions attribuées au MPF et à la DRPF	10	0,1475	10	0,1475	10	0,1475				DRPF/CE	
	former des leaders d'associations et groupements en genre	2	1,6	2	1,6	2	1,6				DRPF/CE	
3.4	EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT									0,00		
	Réalisation puits à grand diamètre									0,00	DAKUPA	Water aid, LWR, DRAHRH, Privé
	- Hydraulique semi-urbaines)									0,00		
	- Réalisation de forages dans les zones péri-urbaines		150		135			158		285,00	DRAHRH, PIHVES	PIHVES, PPTE
	- Hydraulique rurale (forages)		750		750			750		1500,00	DRAHRH, PIHVES	PPTE, PIHVES

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	construction de latrines publiques	1	2					2		0,2	commune Garango	UNICEF
	Projet 1000 forages / Chine	70	350					350	0	350	DRAHRH	DGAEP
	réalisation des postes d'eau autonomes			10	50				50	50	Commune/ Garango	MFB
	réalisation de puits à grand diamètre			2	3,5				3,5	3,5	Commune/ Garango	UNICEF
	réalisation de forages	4	22					11	11	22	Commune/ Garango	UNICEF/FICOM/COO P,Belg
3.5	Action Sociale									0,00		
	construction de la garderie populaire	1	48					48		48	commune Garango	FICOM
	Equipement et appuis aux acteurs		259,19					259,19		259,19	PDRI/Bagré	
	Equipement et appuis aux acteurs		3,36					3,36		3,36	BKF05/02/02	
	TOTAL AXE 3		7882,32		8434,02		70,25	4839,91	11546,68	16386,59		
Axe 04	Renforcer la décentralisation et les capacités des services déconcentrés									0,00	Gouvernorat, Haut-Commissariat, Mairie, Société Civile	
4.1	Sécurité									0,00		
	Construction d'une direction régionale de la police	1	30						30	30,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Construction d'une direction provinciale de la police			1	20				20	20,00	HC	DRPN, DRED
	Construction d'une compagnie de Gendarmerie			1	25				25	25,00	Gouverneur	Compagen, DRED
	Construction d'une brigade de Gendarmerie					1	18		18	18,00	Gouverneur	Compagen, DRED
	Acquisition de véhicule Tout-terrain pour la police	2	70						70	70,00	Gouverneur	DRPN, DRED

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	Acquisition de moto DT 125 pour la police			4	10				10	10,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Acquisition de véhicule Tout-terrain pour la Gendarmerie	2	70						70	70,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Acquisition de moto DT 125 pour la police			4	10				10	10,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Acquisition d'équipement de bureau DRPN et DPPN				41				41	41,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Acquisition d'équipement de bureau Compagnie et brigade				8				8	8,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Réhabilitation de 2 commissariats					2	10		10	10,00	HC	DRPN, DRED
	Réhabilitation de 2 Brigades					2	10		10	10,00	HC	DRPN, DRED
	Acquisition de matériels spécifiques DRPN						9		9	9,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Acquisition de matériels spécifiques Compagnie Gend						9		9	9,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Organisation d'opérations de surveillance police / Gend				12		14		36	26,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Organisation d'interventions spéciales police / Gend		10		12		14		36	36,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Organisation des rencontres de concertation avec les forces de l'ordre		10		12		14		36	36,00	Gouverneur	DRPN, DRED
	Construction Brigade de Gendarmerie de Ouargaye						40		40			
	Construction Commissariat de Police de District de Sangha						40		40			
4.2	Gouvernance Locale									0,00		
	formation des agents commis aux statistiques		0,244					0,244	0	0,244	DR/MESSRS	
	visites administratives		0,192					1,192	0	0,192	DR/MESSRS	

AXES	Activités	ANNEES						Financement			Structure Resp. mise en œuvre	Partenaires
		2004		2005		2006		Acquis	A rechercher	TOTAL		
		Nbre	Coût	Nbre	Coût	Nbre	Coût	2004-2006	2004-2006	2004-2006		
	tenue des conseils de Direction		0,6		0,75		0,75	1,35	0,75	2,1	DR/MESSRS	
	Avocation de la commission régionale régionale de répartition des administrations		0,1		0,11		0,115	0,10	0,225	0,325	DR/MESSRS	
	décentralisation, traitement des demandes d'année blanche		0,04		0,05		0,06	0,04	0,11	0,15	DR/MESSRS	
	formation des leaders sur les droits humains	0,1	3,5						3,5	3,5	commune Garango	UNICEF
	Equipement, renforcement des compétences							0		0,00	Projet Nouhao	
	Equipement, renforcement des compétences		15,40		0,00			15,4		15,40	PFA	
	Equipement, renforcement des compétences							0		0,00	PNGT2/KRT	
	Equipement, renforcement des compétences							0		0,00	PDR/B	
	Equipement, renforcement des compétences		79,07		0,00			79,068		79,07	PNGT2/KLPG	
	Equipement, renforcement des compétences		426,89					426,88998		426,89	PDR1/Bagré	
	Equipement, renforcement des compétences		44,24		17,14			61,3818		61,38	BKF05/02/02	
	Equipement, renforcement des compétences		19,27		12,43			31,7		31,70	PADL/K	
	Equipement, renforcement des compétences		27,81		33,68			61,487		61,49	PAD	
	Construction de la Direction Régionale de la Culture et du Tourisme (DRCT)				130,00				130			
	Construction de Théâtre Populaire Tenkodogo				400,00							
	Construction du Mausolée Naba ZOUNGRANA				17,23							
	TOTAL AXE 4		807,35	10,00	761,39	5	178,925	678,85278	1068,82	1747,67		
	TOTAL CSRLP/CE		15518,335		11072,81		943,4455	11715,339	15819,26	27534,60		